

Association des Abonnés

AU

TÉLÉPHONE

Amélioration des Communications électriques et postales



SIÈGE SOCIAL :

47, Rue des Mathurins
PARIS

Téléphone 112-41
Code français AZ



FÉVRIER 1911. — N° 80

Reproduction de la première couverture de *Je Sais Tout*.

LA PARISIENNE

Compagnie d'Assurances contre le BRIS DES GLACES

Fondée en 1829

DIX MILLIONS de francs de glaces payés

Huit Sociétés réassurées

PARIS

27, Rue Laffitte. — Téléphone 289-58.

LA MALTEÏNE

Aliment complet

des ENFANTS

des DÉBILITÉS

des CONVALESCENTS

DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

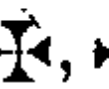
Dépôt à PARIS : PHARMACIE DE LA TERRASSE

25, rue de la Terrasse, 35, rue de Lévis.

Téléphone : 524-12

Renseignements confidentiels - Recherches intimes

POLICE OFFICIEUSE

LOUIS GUILLAUME,   

Ex-Insp^r de la Sûreté, DIRECTEUR

58 bis, r. de la Chaussée d'Antin

près les Galeries Lafayette et la Trinité

PARIS (9^e Arrond.)

RENSEIGNEMENTS

CONFIDENTIELS

ET INTIMES



POLICE OFFICIEUSE

Projet
de mariage.
Infidélité.

Séparation de corps.
Divorce. Surveillance
filature de jour et de nuit
par agents des deux sexes.
Surveillance d'aliénés. Pro-
tection contre le chantage.

Agents spéciaux pour surveil-
lances et filatures dans villes
d'eaux. Villégiatures mondaines.

Bains de mer. — FRANCE ET ETRANGER.

Téléphone 162-73.

Adresse télégraphique : LOUGUIL-PARIS

POUR MANGER DES

POIS TENDRES

EXIGER
LA MARQUE

CUISINIER



CUISINÉS PAR
AMIEUX
FRÈRES

MARMITE

Gardes-Malades

des "MESSIEURS DE LA CHARITÉ"

Infirmiers
et
Infirmières diplômés



AMBULANCES

DÉSINFECTION

Téléph. 706-27

Eug. SAINT-JULIEN

Directeur.

45, rue Vaneau,

PARIS

Anciennement 6, Rue OUDINOT.

GRANDE

UNION VITICOLE DE FRANCE

85, rue de Richelieu

V. FORGET, DIRECTEUR GENERAL

Syndicat de Propriétaires fondé en 1889.

CHAISS dans les principaux vignobles français.
VINS GARANTIS comme provenance, goût et finesse.

Prix courants et échantillons sur demande.

Remise 10 % aux adhérents.

Téléphone 126.22

96

Rue
de

RIVOLI

TRAVAUX et COURS de
Ouverture d'une section Dames : 13, B^d St-Denis. Téléph. 308-40.

COMPTABILITÉ

96, RUE DE RIVOLI, PARIS, 1^{re} (angle du B^d Sébastopol)

Téléphone 305-82.

JAMET I.  et BUFFEREAU I.  Experts-Comptables près les Tribunaux.

Etablissement modèle le mieux organisé pour l'exécution de tous travaux à Paris et en Province.
et la préparation rapide aux emplois de : Comptable, Sténographe etc. (Hommes et Dames)

Le Garde-Meuble Public agréé par le Tribunal

BEDEL & C^{IE}

BUREAU CENTRAL
18, Rue Saint-Augustin (II^e)

TÉLÉPHONE
9-24

DEMEINAGEMENTS

PARIS

BUREAU

Avenue Victor-Hugo, 18
(Passy) XVI^e arr.
Téléphone 664-85

MAGASINS

Téléphone
R. Championnet, 194 (av. St-Ouen) 18^e 511-19
R. Lecourbe, 308 (Vaugirard) XV^e 709-32
Rue de la Voûte, 14, XII^e 916-68
R. Véronèse, 2 et 4 (Gobelins) XIII^e 819-10
Rue Barbès, 16 (Levallois) 530-65
Av. de Saxe, 42



MACHINES A ECRIRE

Grand Choix d'OCCASIONS

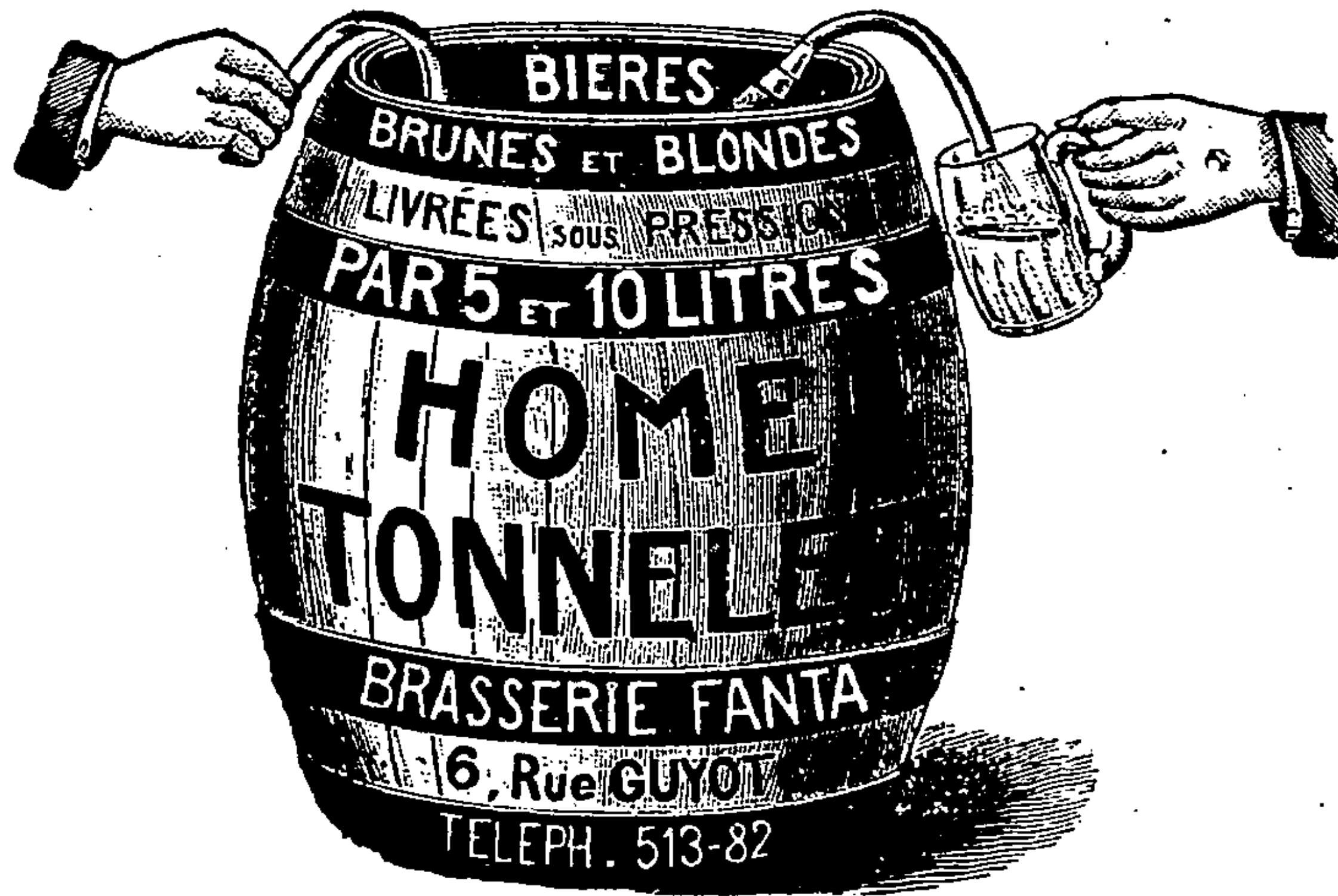
de tous systèmes, garanties depuis 100 fr.

LOCATIONS

Fournitures pour toutes machines

KELLER

110, place Lafayette. — Tél. 436-59



MAISON

DE

TAILLEUR

AUX

GALERIES

Henri IV

35 et 35 bis

Boul. HENRI IV

Près de la Place
de la Bastille.

COSTUMES Messieurs, 65 fr.

— Dames, 85 fr.

Coupe et façon
irréprochables

DEVANTS INDÉFORMABLES

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE
DE PARIS**

Capital : 200 millions de francs

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Président du Conseil d'Administration : M. ALEXIS ROSTAND, O. *

Vice-Président, Directeur : M. E. ULLMANN, O. *

Directeur, Administrateur : M. P. BOYER, *

AGENCES

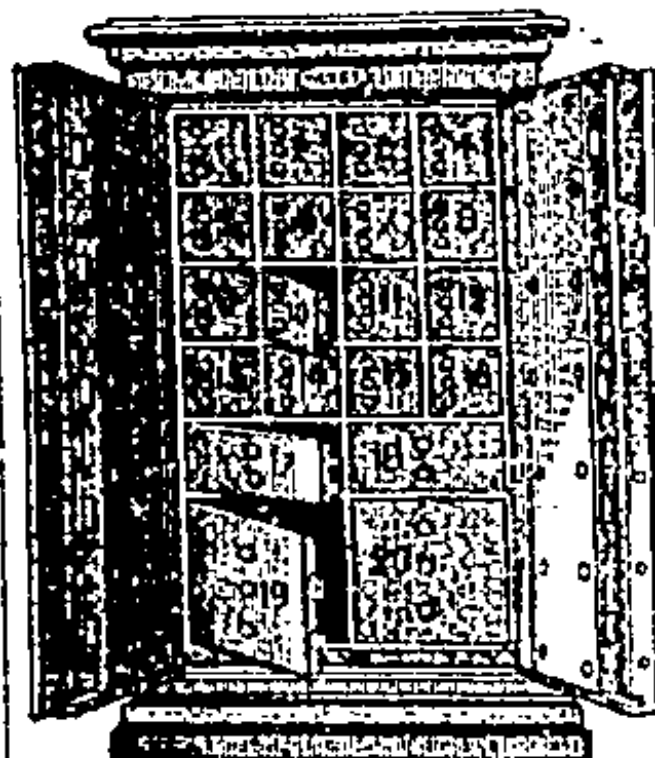
37 Bureaux de quartiers dans Paris

14 Bureaux de Banlieue

150 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et pays
de protectorat

11 Agences à l'étranger



LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le comptoir tient un service
de coffres-forts à la disposition du
public :

14, rue Bergère;

2, place de l'Opéra;

147, boulevard St-Germain;

49, avenue des Champs-Élysées

et dans les principales Agences.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées

De 6 mois à 11 mois : 4 1/2 0/0 | De 1 an à 3 ans.... 3 0/0

VILLES D'EAUX

STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales Villes d'Eaux; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Salons des Accrédités. Succursale, 2 place de l'Opéra

Exposition de Venise
(VII^e Congrès international
d'Hydrologie 1905.)
DIPLOME de MÉRITE

CHAMPS-ÉLYSÉES

THERMES URBAINS

avec Buvette d'Eaux Minérales naturelles.

International Exhibition
of health food and Hygiene London
Septembre 1906.
GRAND PRIX

PENSIONNAIRES 15, rue Chateaubriand

EXTERNES

Douches froides et chaudes, générales et locales minéralisées et médicamenteuses aux **THERMES URBAINS**
Massage sous l'eau. — Sudation, Inhalations aux **THERMES URBAINS**
Entérocluse. — Chatel-Guyon, Plombières, Vichy aux **THERMES URBAINS**
Traitement de Luxeuil. Hydrothérapie de l'appareil utérin aux **THERMES URBAINS**
Electricité statique et Haute fréquence. Rayons X et Ozone aux **THERMES URBAINS**
Neurasthénie — Morphinomanie aux **THERMES URBAINS**
Convalescences — Régimes aux **THERMES URBAINS**

Téléphone : 570-24. — Visiter ou écrire pour recevoir la notice. — ADMINISTRATION — DIRECTION MÉDICALES.

L'ASPIR

NETTOYAGE
PAR LE VIDE

HACHETTE

APPAREIL DOMESTIQUE ET PORTATIF

seule invention française brevetée

PURIFIANT et PARFUMANT L'AIR

HORS CONCOURS 14, rue d'Aboukir, PARIS HORS CONCOURS

Sur demande en joignant cette annonce le catalogue sera adressé franco.

REMISE 5 % aux membres de l'Association



HOTELS, PROPRIÉTÉS A VENDRE

Appartements Meublés ou non à louer.

S'AD. : **TIFFEN, 22, RUE DES CAPUCINES, 22**

Envoi gratuit du Grand Journal Officiel des Locations et de la Vente.

TRANSPORTS MARITIMES

TOUSSAINT & SPITZER

1, rue Favart, PARIS

SERVICES RAPIDES et RÉGULIERS à frêts réduits pour l'Angleterre, l'Allemagne, la RUSSIE, la Méditerranée, le Mexique, les Antilles, l'Amérique du Sud, l'Extrême-Orient et l'Australie. — Téléphone 250.96.

Téléphone 112.41
Code Français A Z

ASSOCIATION

Téléphone 112.41
Code Français A Z

5 francs par an.

DES

5 francs par an.

Abonnés au Téléphone

AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRIQUES ET POSTALES

SIÈGE SOCIAL

47, Rue des Mathurins, PARIS (VIII^e Arrond^t)

Pour la Publicité, s'adresser à l'ASSOCIATION, 47, rue des Mathurins. — Téléph. 112.41.

" LES TÉLÉPHONES "

" ASSOCIATION DES ABONNÉS "

« Le Parlement et l'Administration doivent donc s'habituer à tenir compte de ces Associations qui unissent les gens spécialement intéressés au bon fonctionnement de telle ou telle industrie d'Etat. Les représentants de l'Etat ne doivent traiter ni en intrus, ni en adversaires ces citoyens qui ont le droit d'exiger d'être bien servis et dont le concours peut apporter une aide efficace et indispensable à la réussite de l'exploitation. Pour faciliter cette collaboration, un groupement des Abonnés, l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE, est nécessaire. Il ne faut pas le décourager, mais l'encourager, au contraire, en lui prouvant qu'on tient compte de ses doléances, accueillir ses délégués, les initier au fonctionnement de tous les rouages, solliciter leur contrôle..... » (Rapport de M. MARCEL SENBAT).

« Entre l'Administration, mandataire du Parlement, et le public, entre le chef de bureau responsable, pierre angulaire d'une exploitation rationnelle et courtoise du téléphone, et la clientèle de sa circonscription, les délégués des abonnés doivent remplir des fonctions de conseil et de contrôle sans lesquelles, au détriment du Trésor et du public, les meilleures réformes risquent de ne pas être comprises, les meilleures volontés d'être découragées, les programmes les mieux étudiés d'avorter dans l'indifférence d'une opinion mécontente et sceptique. » (Rapport de M. CHARLES DUMONT, budget de 1910).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Marquis de Montebello, 12, rue de Prony, Tél. 513-31.

Vice-président : M. E. Archdeacon, 77, r. de Prony. Tél. 511-22.

Trésorier : M. A. Giraudeau, 1, Rue Villaret-Joyeuse. Tél. 546-78.

Secrétaire : M. De Douville Maillefeu, 428, boulev. de Courcelles, Tél. 547-51.

Membres : MM. P. Gréténier, Négociant-Commissionnaire, 21 rue de Paradis. Tél. 258-87.

Lauzanne, Architecte, 26, rue de Turin. Tél. 211-38.

P. Munier, 38, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine. Tél. 535.

Edmond Jean, industriel, 62, rue Condorcet. Tél. 149-35.

Lahure, éditeur, 9, rue de Fleurs. Tél. 704-44.

J. Perrigot, ingénieur, 78, rue d'Anjou. Tél. 232-17.

Pierre Giffard, homme de Lettres. Maison-Lafite. La Grotte. Tél. 15.

COMMISSION JUDICIAIRE

Président : M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. 528-41.

Secrétaire : M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne, Tél. 512-11.

Membres : MM. Caron, Agréé, 1, place Boiëldieu. Tél. 143-96.
Deschamps, Avoué au Tribunal de 1^{re} instance, 17, rue de l'Université. Tél. 728-74.

Rodanet, Avocat à la Cour, 14, rue de Berlin, Tél. 254-61.

Membres : MM. Rougeot, Avoué à la Cour d'appel, 368, rue Saint-Honoré. Tél. 292-50.

L. Schmoll, Avocat à la Cour, 35, rue de Ponthieu, Tél. 584-46.

Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. 743-64.

Tollu, Notaire, 70, rue Saint-Lazare. Tél. 254-32.

Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg Saint-Honoré. Tél. 571-12.

Huissier : M. Perrin, 5, faubourg Saint-Honoré. Tél. 258-14.

INGENIEUR-CONSEIL

M. Herbert-Laws Webb, 35, Old Queen Street, Londres.

PROCHAINEMENT OUVERTURE

ÉTABLISSEMENTS
Paul GUIMARD

Société Anonyme
à Capital de 780.000 francs

26, RUE DE CHAZELLES
(PARC MONCEAU)

PARIS

Téléphone 551-70

Splendid Swimming Palace

DEUX PISCINES DE NATATION

Installation unique au monde.

PISCINES D'EAU DE SOURCE, COURANTE, TIÈDE, FILTRÉE,
CLARIFIÉE & STÉRILISÉE PAR L'OZONE

Prochainement ouverture à 26, RUE DE CHAZELLES (Parc Monceau)

GOUTEZ-DONC LES CAFÉS GRILLÉS

« CAFÉS D'HAÏTI »

MARQUES DÉPOSÉES

PETIT-GOAVE A 2^{FR.} 20 || COURONNE A 2^{FR.} 40

**LES 500 GRAMMES, POIDS NET GARANTI,
LIVRÉS EN SACS TOILE PLOMBÉS** (AP)

L'ENTREPÔT: 12, Rue Alexandre-Parodi, PARIS

TEL. 415-12

livre à domicile dans Paris

TEL. 415-12

ASSUREZ-VOUS
contre le

VOL

au

LLOYD NEERLANDAIS

44, Rue Laffite, PARIS

Inspecteur sur demande.

Téléphone 248.24.

AMBULANCE + ST-LAZARE

Garde-Malades

A DOMICILE

Infirmiers et Infirmières diplômés
Gardes spéciales pour Dames en couches.

VENTOUSES. — MASSAGES. — SONDAGES

R. PÉNEAU, Masseur-Ventouseur Spécialiste.

100, rue St-Lazare (près la gare).

English Spoken.

TÉLÉPHONE 139-89.

Se Habla Español.

SOMMAIRE

	Pages
Changement de numéros	3
Le bureau téléphonique égaré	5
L'association des abonnés chez le ministre des P.T.T.	7
La fourniture des appareils.	8
Un jugement du Conseil d'Etat	9
L'annuaire officiel	9
L'état lamentable des lignes	10
Echos de partout	11
Des commutateurs automatiques comparés aux commutateurs manuels (rapport de M. J. J. Carty) (suite et fin)	13

CHANGEMENT DE NUMÉROS

Notre Pétitionnement

Le bouleversement de la circonscription
de Gutenberg.

Préjudice causé aux abonnés.
Nos protestations.

Depuis l'incendie de Gutenberg, en septembre 1908, l'administration des P. T. T. a entassé les 20.000 abonnés sinistrés dans les baraquements provisoires de la rue Gutenberg, en attendant la reconstruction de l'hôtel des téléphones qu'on nous promet enfin pour 1912 (?).

Rien ne faisait prévoir que ces abonnés, déjà si éprouvés, dussent subir, par la suite, de nouveaux dommages résultant de l'imprévoyance de l'administration.

Une partie de ces abonnés ont déjà, arbitrairement, eu leurs numéros changés en 1000.00, sous prétexte qu'on allait les loger dans le fameux bureau de la rue des Archives, en passant par l'étape intermédiaire du bureau de la rue du Louvre.

Or, comme le bureau de la rue des Archives a été reconnu, depuis, inutilisable, ces mêmes abonnés devront peut-être encore subir un nouveau changement de numéros, en attendant, peut-être aussi, une troisième nouvelle décision de l'administration, qui dis-

pose ainsi arbitrairement d'un pouvoir occulte, au plus grand détriment de l'intérêt du public.

Nous apprenons, en effet, que tous les abonnés de Gutenberg vont bientôt être avisés que leurs numéros vont être changés de diverses manières. La raison de cette mesure est tenue cachée, pour la bonne raison qu'il n'y en a pas. Il n'y a en effet aucune raison pour imposer cette vexation et ce dommage aux abonnés de Gutenberg.

Rien n'est plus simple que de transférer les abonnés, en leur gardant leurs numéros immuables, puisqu'ils restent dans le même quartier. Il n'y a qu'à Paris que de pareilles hérésies se passent.

Or, cette petite opération administrative se traduit pour le public par des pertes de millions, par des ennuis sans nombre. Beaucoup d'abonnés ont fait des frais énormes pour imprimer les numéros de leurs téléphones sur leurs papiers d'affaires, sur leurs réclames, etc., etc. Ces frais peuvent sans exagération dépasser parfois 2.000 francs et même plus. Or, en supposant qu'une moyenne de 100 francs par abonné, cela représente bel et bien $20.000 \times 100 = 2.000.000$.

Soit, deux millions de francs perdus par le caprice ou le bon plaisir d'un rond de cuir de l'administration.

Pourquoi le nouveau bureau chargé de remplacer celui qu'on va abandonner ne conserverait-il pas aux abonnés leurs anciens numéros? On a le droit de se le demander puisqu'il n'y a aucune raison réelle qui s'y oppose.

Alors pourquoi cette vexation nouvelle? Les ennuis résultant d'un changement de numéros se manifestent par des pertes d'affaires, des pertes de temps, des pertes d'argent, dont on peut très bien rendre l'Administration responsable.

Nous faisons donc un appel à tous les abonnés de Gutenberg pour les rallier autour de nous dans la défense de leurs intérêts. En se groupant avec l'Association des abonnés au téléphone, ils lui permettront de lutter, avec la force du nombre, contre la puissante et néfaste administration des P. T. T., à laquelle on imposera le respect des droits acquis par les abonnés; insistant pour la création d'une Commission dans laquelle seront admis des

représentants des abonnés ; car, il est vraiment inadmissible que l'administration puisse continuer à léser les intérêts du public et des abonnés, sans même vouloir condescendre à consulter les intéressés sur les mesures qu'elle décrète.

Nous protestons également contre la façon ridicule dont les numéros téléphoniques sont donnés à Paris aux abonnés, où, contrairement aux usages généralement admis, on impose un numéro composé de 5 à 6 chiffres au moins. Ce système est sujet à un grand nombre de critiques, dont les moindres sont de causer une quantité considérable d'erreurs au préjudice des abonnés et du public.

★★

Il paraît que l'administration désire transformer la zone de Gutenberg en 3 nouvelles zones plus réduites. Chaque nouvelle zone serait ainsi réservée à un nouveau multiple de 10.000 abonnés :

Le nouveau multiple de Gutenberg prendrait soin provisoirement de deux zones en attendant la construction d'un nouveau multiple.

Ceci étant décidé, l'administration part en guerre, bouleverse les anciens numéros des abonnés sans même consulter les intéressés, sans même daigner leur expliquer pourquoi elle prend à leur égard cette mesure vexatoire et préjudiciable à leurs intérêts.

D'un autre côté, avec un peu d'esprit de conciliation et un peu de jugement pratique, elle eût pu conserver aux abonnés les mêmes numéros qu'auparavant, en remplaçant simplement ce premier chiffre par le nom du nouveau bureau. Ainsi, par exemple, tous les abonnés commençant par le chiffre 2, tels que 20001 à 29999 seraient numérotés par exemple Saint-Lazare 1 à Saint-Lazare 9999 et tous les abonnés numérotés : 10001 à 19999, seraient numérotés par exemple : Archives 1 à Archives 9999. Cela vaudrait au moins l'avantage de conserver à l'abonné le corps de son ancien numéro et de remplacer uniquement l'indicatif par le nom du nouveau bureau.

Cela résoudrait en même temps le problème de la numérotation défectueuse adopté pour tous les abonnés de Paris auxquels on va imposer 5 à 6 chiffres au minimum.

En tous cas, il est inadmissible que l'administration prenne une décision aussi préjudi-

cialable au public sans au moins consulter les intéressés. C'est le régime de l'arbitraire et du sans gêne qui continue.

★★

Pour répondre à ce changement arbitraire de numérotage, nous *organisons un vaste pétitionnement parmi les intéressés*.

D'autre part, nous avons adressé la lettre suivante à M. Charles Dumont, député, rapporteur général du budget :

Monsieur le député,

Nous avons appris qu'il est question de changer le numérotage téléphonique, en tout ou partie, des abonnés de la circonscription de Gutenberg.

Après un examen de ce projet, nous avons reconnu que cette mesure ne répondait à aucune nécessité, qu'elle était contraire à tous les usages téléphoniques en vigueur dans les autres pays et que, de plus, elle causerait une perturbation profonde et onéreuse chez les abonnés.

Nous avons déjà commencé à organiser une pétition contre les décisions vexatoires de l'administration, mais apprenant que la Commission du budget est appelée à se prononcer sur cette question, nous croyons préférable de nous adresser à vous en vous priant de vouloir bien lui soumettre notre protestation.

Veuillez agréer, Monsieur le député, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

*Le Président de l'Association
des Abonnés au Téléphone,
M. DE MONTEBELLO.*

★★

M. Charles Dumont a répondu par la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me demander de me faire l'interprète, auprès de la Commission du budget, d'une protestation de l'Association des abonnés au téléphone, contre le changement projeté du numéro des abonnés de la circonscription de Gutenberg.

Je crois utile de vous joindre la partie de mon rapport concernant cette décision de l'Administration. Je n'ai pas changé d'avis.

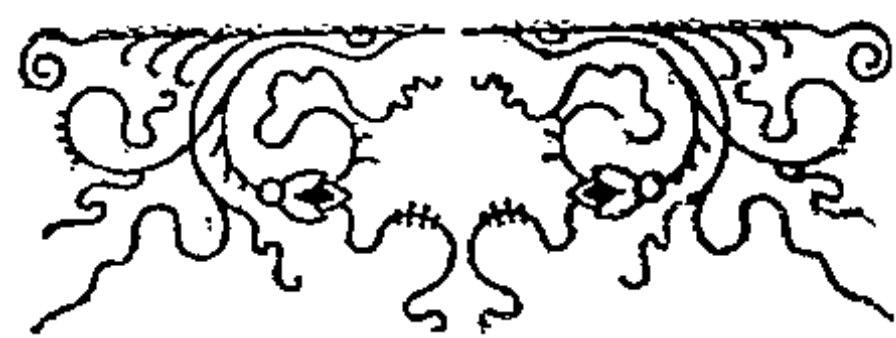
Veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma considération distinguée,

CHARLES DUMONT.

Voici l'extrait du rapport :

.....
Elle désire [l'Administration] profiter de l'exécution du baraquement pour construire trois bureaux A-L-V et, à cette occasion, changer le numérotage des abonnés de Gutenberg.

Il est certain qu'un moment arrivera où il faudra changer le numérotage des abonnés du centre de Paris. Mais l'opération offre tant d'inconvénients pour tout le monde, qu'il n'y a aucune raison d'en avancer l'heure. Si nos indications étaient suivies, les deux multiples à installer au 3^e étage et au 4^e étage de Gutenberg seraient numérotés exactement comme les deux multiples du baraquement. Les abonnés de la circonscription conserveraient, trois ou quatre ans de plus, leurs numéros. Pas un ne s'en plaindrait. Quand les bureaux A-L-V seront construits et équipés et que le passage au régime de la conversation taxée sera définitivement résolu, il sera temps de changer le numérotage des abonnés dans l'annuaire et sur les panneaux des multiples. Quatre à cinq ans s'écouleront d'ici là. Pendant ce temps, les abonnés conserveront leurs numéros. Lorsqu'ils en changeront, ils seront certains de conserver le nouveau qui leur sera donné pour une période d'années indéfinie. A l'heure actuelle, au contraire, au moment où les bureaux A-L-V sont encore en projet, où les emplacements du ou des bureaux à construire dans le 16^e et le 17^e arrondissement ne sont pas encore choisis, où, perspective plus grave encore, d'importants changements dans le système téléphonique lui-même sont peut-être à la veille de se produire, l'Administration ne doit pas se presser de changer le numérotage des abonnés de Gutenberg. Elle devrait retenir, non comme un inconvénient à la charge, mais comme un avantage au bénéfice de nos propositions, de retarder de quelques années le nouveau numérotage.



LE BUREAU TÉLÉPHONIQUE ÉGARÉ

Devant les commissions parlementaires
Un jugement de M. Couyba.
Les commissions irresponsables.

L'affaire du bureau de la rue des Archives est venue devant la commission des économies de la Chambre. M. de Montebello, président de l'Association des abonnés au téléphone, avait demandé, en effet, à être entendu, et c'est devant un auditoire attentif et nombreux, — déclare le *Matin*, — qu'il a exposé les détails de cette affaire qui apparaît comme un bel exemple d'incurie administrative.

M. de Montebello a fait l'historique de cette affaire, que nos adhérents connaissent bien, en se tenant sur le terrain des faits, des chiffres et des dates.

A qui incombent les responsabilités de ce lamentable état de choses ? D'après M. de Montebello, c'est à M. Bérard, qui a changé d'avis sans le moindre motif, et à M. Simyan, qui ne peut arguer de son ignorance, puisqu'il savait parfaitement, comme député, qu'un crédit avait été voté pour l'acquisition d'un terrain dans le quartier de la gare Saint-Lazare.

Le président de l'Association a présenté encore quelques observations sur les questions de l'interurbain et de la batterie centrale. Il a estimé à 5.000 francs par jour la perte que subit l'Etat du fait de la mauvaise organisation du service interurbain et surtout du manque d'appareils, et a affirmé qu'en quatre mois des constructeurs sérieux pouvaient, si on le voulait, fournir les « multiples » nécessaires.

De même pour la batterie centrale, l'Etat, au lieu de l'appliquer de façon intégrale, s'est contenté d'une application partielle, laissant ainsi chez les abonnés des piles coûteuses et dont l'entretien est extrêmement onéreux.

Les observations de M. de Montebello, conclut le *Matin*, ont produit une vive impression sur les membres de la commission, qui examineront, dans une prochaine séance, le moyen de leur donner une sanction pratique.

Néanmoins, en ce qui concerne le bureau téléphonique égaré, la commission s'est déclarée incompétente.

Aussi, M. de Montebello sera-t-il entendu incessamment par la commission des comptes définitifs.

En attendant que les commissions parlementaires, qui s'occupent du fameux bureau téléphonique égaré de Saint-Lazare aux Archives, aient statué sur des responsabilités que l'Association des abonnés a depuis longtemps tirées au clair, nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs ce sévère jugement de M. le sénateur Couyba, à l'égard des procédés administratifs :

« A tout seigneur, tout honneur ! Saluons le bureau téléphonique « fantôme », dont nous esquissions, il y a quelques mois, la vagabonde histoire. La construction de ce bureau, destiné à recevoir 20.000 abonnés, a été autorisée par la loi du 4 juillet 1906. Il devait, on s'en souvient, être installé à Paris, dans le quartier central de la gare Saint-Lazare, de façon à décharger les bureaux de Gutenberg et de la rue Desrenaudes, arrivés à saturation. « Il importe, disait alors l'administration, que les opérations soient conduites *avec la plus grande diligence*, la mise en exploitation devant avoir lieu *avant deux ans*. »

« Admirez la « diligence » ! On commence par aller choisir un terrain rue des Archives, dans un quartier lointain ne répondant nullement au but proposé et où la moyenne des abonnés nouveaux est à peine de 120 par an. Entre temps, on déclare aux Chambres un prix d'achat de 800.000 francs, alors que la dépense réelle est seulement d'environ 700.000. Des retards énormes se produisent dans la construction. En 1907, on dépense exactement 5.689 francs sur un crédit total de 1.050.000 (dont 150.000 déjà reportés de 1906). En 1908 sur 1.044.311 francs reportés en 1907, on utilise seulement 245.276 francs. Si bien que le bâtiment ne sera terminé qu'en 1911 et que le bureau qui devait être ouvert au milieu de 1908 ne pourra l'être avant 1912 !

« Par contre, des dépassements de crédits très importants ont eu lieu en 1909, sans que le parlement en ait été informé en temps utile. Après les avoir reconnus, après avoir déclaré, en février dernier, qu'une somme de 154.000 francs suffirait pour régler en 1910 le reliquat des dépenses, on avoue actuellement qu'il manque encore 692.000 francs, dont 211.200 à imputer sur 1911. Finalement, le coût total de la construction va atteindre 1.986.084 francs pour une prévision de

1.050.000 francs, soit un dépassement de 936.084 francs... près de 90 pour 100 !.

« Ce qu'il y a de mieux, maintenant, c'est que le nouvel immeuble ne pouvant remplir le rôle de bureau central urbain parce que sa situation est mauvaise, et aussi, dit-on, parce qu'il serait trop étroit pour recevoir les 20.000 abonnés prévus, on propose de l'affecter simplement au service *interurbain* (au maximum, 872 lignes) dont le transfert — toutes dépenses comprises — coûterait plus de 6 MILLIONS, alors que la réinstallation de ce service à Gutenberg était prévue par la loi de 1906 pour 600.000 francs seulement ! »

★ ★

Citons aussi, au sujet de l'irresponsabilité des commissions administratives, quelques passages d'un très judicieux article du *Petit Journal* :

« L'autre histoire est celle du bureau des téléphones qu'on devait construire aux environs de la gare Saint-Lazare. Comme on ne trouva pas un terrain à acheter dans le quartier où ce bureau était nécessaire, on en acheta un dans le quartier des Archives où on n'en avait pas besoin. C'est quatre millions que nous acquitterons, parce qu'une administration a préféré les mal employer que d'y renoncer, quand une fois ils eurent été mis à sa disposition. Cette belle opération a été préparée sous un ministre et signée par un autre. Le premier dit : « Moi, je n'ai rien signé ; cette affaire ne me regarde pas. » L'autre dit : « J'ai signé, mais qu'est-ce que ça prouve ? Que j'ai accepté le projet élaboré sous mon prédécesseur. Agir autrement, c'eût été faire une avanée à un collègue. Avant tout, je suis un garçon bien élevé et un bon camarade. Donc, si cette affaire regarde quelqu'un, ce n'est pas moi. »

« Nous voilà donc avec deux ministres qui se rejettent l'un à l'autre la balle. Elle tombe entre eux deux sur un fonctionnaire qui était directeur des téléphones au moment où l'édification du bureau, qui aurait été utile à St-Lazare, fut ordonnée aux Archives. Mais vous verrez que ce troisième coupable finira par sortir de la discussion aussi innocent que les deux autres. Est-il vrai qu'il a présenté à la signature du ministre le projet de consacrer quatre millions à une entreprise inutile ?

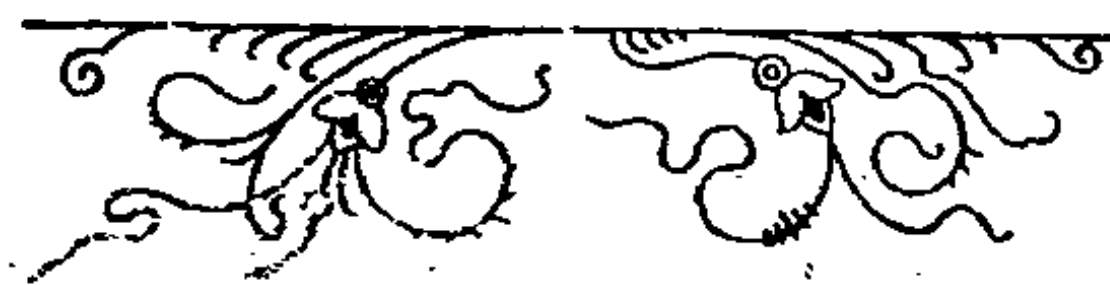
C'est vrai et ça n'est pas vrai. C'est lui et ce n'est pas lui.

« Agissant comme directeur des Téléphones, il ne veut rien connaître de cette histoire ; il y est demeuré complètement étranger. S'il y a été mêlé, c'est en qualité de membre d'une commission où il avait pour collègues deux autres chefs de division. Ces commissaires se sont rassemblés, et à la majorité ils ont décidé de faire, dans le 3^e arrondissement de Paris, une construction qui manquait et qui manque encore au 9^e.

« Qu'est-ce que vous venez lui dire ? Qu'il est responsable, en tant que commissaire ? C'est donc alors la fin du monde ! En tant que commissaire, il s'est fondu dans la commission. Il est devenu une partie d'un tout indépendant, in-dé-pen-dant ! Et c'est cet être nouveau qui doit endosser. Pour endosser, lui dira-t-on, il faut qu'il y ait un dos. Où est donc le dos de la commission ? Il vous répondra qu'il faut le chercher partout excepté sur le dos de ses commissaires.

« L'identification des commissaires et des commissions est défendue par les règles du jeu. Quand on a délibéré et voté en commission, toute responsabilité individuelle des parties est absorbée dans la majesté de l'ensemble. Est-ce à dire que la commission est irresponsable ? Ah ! mais non ! Quand elle a fait quelque sottise, il faut être pour elle sans pitié. Qu'est-ce qu'on peut lui faire ? — On dit : « Ça c'est la faute de la commission ! et elle a honte ! » Voilà le châtiment des commissions infidèles. Voilà la manière de se conduire avec elles dignement et d'en faire justice impitoyablement. Mais s'en prendre aux commissaires ! Quelle petitesse !

« La fuite dans le maquis des commissions doit assurer le salut des deux fonctionnaires mis en cause comme déjà elle assure la sécurité de leurs ministres. Elles sont des lieux d'asile jusqu'ici inviolés. »



L'ASSOCIATION DES ABONNES

chez le Ministre des P. T. T.

Après une audience.

Lettre de M. de Montebello à M. Puech
Les desiderata des abonnés au téléphone.

A la suite d'une entrevue avec le Ministre des P. T. T., M. de Montebello a adressé à M. Puech la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur, comme suite à notre entrevue d'hier, de venir vous rappeler les questions principales qui en ont fait l'objet.

Prochain congrès de télégraphie et de téléphonie. — Au dernier congrès qui a eu lieu à Paris, les délégués américains ont proposé que les prochains congrès aient lieu à New-York. Cette proposition n'a pas reçu de solution et l'administration américaine, avant de la renouveler officiellement, voudrait être assurée officieusement que l'administration française y fera bon accueil. Je sais que, depuis, l'administration suédoise a fait des offres, mais la priorité reste aux Etats-Unis et il nous semble que nous ne devons pas laisser échapper cette occasion exceptionnelle de visiter le réseau téléphonique américain, incomparablement plus intéressant que le réseau suédois.

Si nous insistons sur ce point, c'est que nous savons que dans votre administration il y a une hostilité marquée contre l'administration américaine coupable d'être à la tête de tous les progrès ignorés chez nous.

Batterie Centrale intégrale. — Voilà 4 ans que cette question est sur le tapis, au grand détriment du trésor, car l'entretien des piles chez les abonnés est très onéreux. La France est d'ailleurs le seul pays au monde où on ait installé la Batterie Centrale, en maintenant les piles chez les abonnés, au détriment d'un bon service.

Si l'administration a tardé si longtemps à supprimer les piles et à nous doter de la Batterie Centrale intégrale, c'est qu'elle attendait qu'un de nos ingénieurs ait inventé et mis au point un microphone à Batterie centrale. Ce microphone est-il actuellement au point ?

Nous n'en savons rien, mais nous savons ce que valent les expériences de nos ingénieurs des téléphones et nous estimons qu'avant d'inventer des appareils nouveaux, ils feraient mieux d'appliquer les méthodes et les appareils qui ont fait universellement leurs preuves à l'étranger. Nous demandons donc instamment que le nouveau microphone soit d'un type déjà adopté à l'étranger et notamment aux Etats-Unis.

Interurbain. — L'administration reconnaît elle-même que, par suite de l'insuffisance de l'interurbain, elle perd chaque jour environ 5.000 francs. Ce chiffre est bien au-dessous de la réalité, mais tel qu'il est, il représente environ 2 millions par an ; or, sans être prophète, nous pouvons prédire que le service interurbain, si l'on procède par les voies ordinaires de l'administration, ne sera pas réorganisé avant un an ou deux. Coût : plusieurs millions perdus pour le trésor.

Or, un des plus importants fournisseurs de l'administration est prêt à exécuter ce travail entièrement, dans un délai maximum de 4 mois. Il semble donc tout indiqué, dans l'intérêt du trésor et du public, de confier la réorganisation de l'interurbain par la voie la plus rapide, aux entrepreneurs qui pourront achever ce travail avec le plus de célérité.

Commission mixte. — Nous vous avons enfin demandé, Monsieur le Ministre, de vouloir bien constituer, de temps à autre, une commission mixte pour un objet spécial, par exemple l'étude de telle ou telle amélioration ou réforme de l'exploitation ou du matériel. Cette commission mixte, composée à la fois de fonctionnaires et de représentants du public, pourrait soumettre à votre examen des vœux intéressants, soit même des discussions techniques qui ne manqueraient pas, nous en sommes certains, d'être très suggestives.

Nous saisissons également cette occasion, Monsieur le Ministre, de vous renouveler notre offre de faire venir à Paris M. Webb, notre ingénieur-conseil, qui pourrait vous fournir les renseignements les plus intéressants sur le téléphone.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

*Le Président de l'Association
des abonnés au téléphone,
M. DE MONTEBELLO.*

LA FOURNITURE DES APPAREILS

- Un nouveau monopole en perspective.
La protestation de l'industrie privée.
Notre opinion.

Dans son rapport sur le budget des P. T. T., M. Charles Dumont propose de donner à l'Etat le monopole de la fourniture des appareils téléphoniques.

Les fabricants d'appareils protestent et, avec eux, l'Union des intérêts économiques.

Il importe de mettre la question au point.

Nous avons toujours été partisans — et notre manière n'a pas changé — de l'unification des appareils téléphoniques : ceci pour des raisons techniques, que nous avons expliquées, et dans l'intérêt du service. D'ailleurs, le principe d'unité des appareils est appliqué partout où le téléphone fonctionne d'une façon satisfaisante, aussi bien par des Compagnies (comme la Bell aux Etats-Unis) que par des administrations d'Etat.

Cependant il y a des griefs justes dans les récriminations des fabricants.

D'abord, cette constatation qu'un monopole d'Etat en appelle un autre. C'est la conséquence logique de l'étatisme. Quand on est pris dans l'engrenage, on ne peut plus reculer.

Toutefois le monopole de la fourniture des appareils ne doit pas entraîner le monopole de l'invention et de la fabrication, et, ici, nous nous associons nettement aux protestations des constructeurs. Nous avons dénoncé les premiers et combattu le projet de l'administration, d'inventer, de fabriquer et d'imposer un type à elle, qui n'a pas fait ses preuves et qui a été imaginé par un de ses propres fonctionnaires—quand il existe des appareils excellents et éprouvés, créés et perfectionnés par les premiers ingénieurs du monde suivant les données de l'expérience.

Nous demandons, en conséquence, que l'Etat adopte le meilleur type d'appareil actuellement existant, tous les constructeurs étant appelés à la concession par voie d'adjudication.

UN JUGEMENT DU CONSEIL D'ETAT

La compétence des tribunaux judiciaires
pour les procès des abonnés au téléphone.

Voici, d'après *La Loi*, le texte d'un important jugement du Conseil d'Etat confirmant, une fois de plus, la compétence des tribunaux civils, pour les procès des Abonnés au téléphone contre l'administration.

CONSEIL D'ETAT (SECTION DU CONTENTIEUX).
Présidence de M. MAYNIEL

Il n'appartient qu'aux tribunaux judiciaires de statuer sur les difficultés qui s'élèvent entre l'Etat et les abonnés au téléphone. En conséquence, n'est pas susceptible d'un recours au Conseil d'Etat, la décision du sous-secrétaire d'Etat des postes, qui a rejeté une demande de dommages-intérêts formée par un abonné à raison d'une erreur d'inscription de son numéro dans l'annuaire des téléphones.

(Cintrat)

Le Conseil d'Etat, — Considérant qu'à l'appui des ses conclusions tendant à faire condamner l'Etat à 10.000 francs de dommages-intérêts, le sieur Cintrat soutient que son numéro d'abonnement ayant été inscrit d'une façon erronée dans l'annuaire des téléphones pour l'année 1908, il lui aurait été ainsi causé un préjudice dont il lui serait dû réparation ; que sa demande d'indemnité se fonde donc sur ce que, par le fait de l'administration, il n'aurait pu tirer du contrat d'abonnement par lui souscrit, les avantages qu'il était en droit d'attendre ;

Considérant qu'il n'appartient qu'aux tribunaux judiciaires de statuer sur les difficultés qui s'élèvent entre l'Etat et les abonnés au téléphone, débiteurs, à raison de l'usage qu'ils font de ce mode de communication, de redevances assimilées à des contributions indirectes ; qu'il suit de là que la décision ci-dessus visée du sous-secrétaire des Postes, des Télégraphes et des Téléphones n'est pas susceptible de recours devant le Conseil d'Etat ;

Décide :

La requête du sieur Cintrat est rejetée.

Rapp. : M. WURTZ ; — Com. du gouv. : M. PICHAT ; — Plaidant : M^e CHABRIOL, av.

L'annuaire officiel

Un jugement du tribunal de la Seine
Les responsabilités et la compétence.

MM. Pavy, Andriveau, Schaeffer et Pelletier, généalogistes, s'étaient abonnés en 1908 au téléphone. En recevant l'*Annuaire officiel*, ils constatèrent qu'au-dessous de leur nom, sur la même page figurait en gros caractères d'annonce la mention d'une maison concurrente, celle de MM. Fleurier et Jarlot. Relevant alors à l'encontre tant de M. Faller, directeur de l'*Annuaire*, que de l'administration des téléphones, et de MM. Fleurier et Jarlot, une violation de l'article 7 de leur contrat avec l'administration et un procédé de concurrence déloyale, MM. Pavy, Andriveau, Schaeffer et Pelletier les assignèrent conjointement et solidairement devant le tribunal civil de la Seine, en paiement de 10.000 francs de dommages-intérêts.

L'administration des téléphones, représentée d'abord par le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, puis par le ministre des travaux publics, opposait à cette demande, en ce qui la concernait, une exception d'incompétence, tirée de ce que la juridiction civile ne pouvait apprécier la responsabilité résultant d'une prétendue mauvaise exécution d'un service public.

Le tribunal, après les plaidoiries de M^{es} Flaugel pour l'administration des postes et télégraphes, et Desforges, pour les demandeurs a, conformément aux conclusions de M. le substitut Gail, affirmé sa compétence par le jugement suivant :

« Le Tribunal :

« Attendu que, suivant exploit de Bomsel, huissier à Paris, en date du 10 mai 1908, les sieurs Pavy, Andriveau, Schaeffer et Pelletier ont assigné le sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, ainsi que : 1^o Faller ; 2^o Fleurier et Jarlot, pour s'entendre condamner conjointement et solidairement au paiement d'une somme de 10.000 francs à titre de dommages-intérêts, en raison de l'insertion dans l'*Annuaire officiel des abonnés au réseau téléphonique* de 1908, d'une annonce en gros caractères faite par Faller, concessionnaire dudit *Annuaire*, au profit de leurs concurrents Fleurier et Jarlot, précisément au bas de la page sur laquelle figure leur propre suscription à son rang alphabétique ;

« Attendu que, par acte du palais en date du 25 juin 1908, le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes a fait signifier des conclusions demandant au tribunal de se déclarer incompétent, l'action intentée par les demandeurs ayant

pour but de faire déclarer l'Etat débiteur à raison d'une prétendue mauvaise exécution d'un service public ;

« Attendu que, par conclusions en date du 29 novembre 1909, le ministre des travaux publics a déclaré reprendre en son nom la présente instance ;

« Attendu qu'aux termes du contrat et des conditions générales d'abonnement qui lient les parties entre elles, il doit être donné aux demandeurs, en échange du prix de l'abonnement : 1° des communications téléphoniques ; 2° une liste annuelle contenant les noms des autres abonnés, et des bulletins supplémentaires destinés à la tenir à jour ;

« Attendu que cette liste a été établie par ordre alphabétique ; qu'en intercalant entre les noms inscrits dans cet ordre des noms de personnes de profession semblable, mais qui auraient dû figurer à une autre page, l'administration a peut-être pu causer un préjudice qui tire incontestablement sa source dans la violation du contrat intervenu entre les parties ;

« Attendu qu'il ne s'agit pas d'apprécier un acte commis dans l'accomplissement d'un service public, mais bien à l'occasion d'une industrie dont l'Etat a le monopole ; que le fait reproché ne constitue ni un acte ni une opération se rattachant à l'exercice de la puissance publique ; qu'il n'est qu'un acte de gestion qui, par conséquent, n'est pas administratif ; que tout particulier aurait pu le faire pour l'administration de ses propres affaires ; qu'il s'agit donc d'une responsabilité contractuelle et qu'il est de jurisprudence aujourd'hui constante que le contentieux des contrats, en ce qui concerne l'administration des postes, est un contentieux judiciaire ;

« Par ces motifs :

« Donne acte au ministre des travaux publics des postes et des télégraphes de sa reprise d'instance ;

« Se déclare compétent ; renvoie à quinzaine pour plaider au fond ;

« Condamne le ministre des travaux publics aux dépens. »

L'ÉTAT LAMENTABLE DES LIGNES

Le matériel jugé par les ouvriers des lignes.
Un rapport à M. Puech.
L'opinion des sous-agents.

Les ouvriers des lignes sont unanimes à constater depuis quelque temps l'état déplorable de leur matériel. Et pour avertir les pouvoirs publics, comme pour dégager leur

responsabilité, ils viennent d'adresser à ce sujet à M. Puech un rapport très documenté par l'organe de leur syndicat.

M. Pauron, secrétaire général, a déclaré :

« Je ne crois pas — car je ne le voudrais pas — déflorer les faits que nous révélons dans le rapport au ministre, en vous apprenant qu'il arrive trop fréquemment que de nombreux fils s'emmêlent, provoquant ainsi des mélanges qui rendent les lignes inutilisables, que parfois des poteaux télégraphiques pourris tombent sur les routes et — fait plus grave — en travers des voies ferrées, risquant ainsi de provoquer de véritables catastrophes. Je me refuse à vous donner des précisions sur les lignes notoirement défectueuses.

— Cependant, des sommes énormes sont votées annuellement pour l'entretien des lignes ?

« M. Pauron se borne à hocher la tête et à dire :

— Voyez donc simplement à ce sujet le rapport de M. Couyba, ancien rapporteur du budget des postes, aujourd'hui rapporteur général. Dans son rapport de 1910, il ne se gênait pas pour affirmer que cet argent passait en réalité à tout autre chose qu'à l'entretien des lignes.

« D'ailleurs il y a actuellement en France plus de 1.500.000 kilomètres de lignes télégraphiques et téléphoniques et 190.000 abonnés, et lorsque vous saurez qu'il n'existe pour construire et entretenir cette immense toile d'araignée, que 3.500 ouvriers, alors qu'en 1900 il y avait 500.000 kilomètres de lignes et 90.000 abonnés pour 2.900 ouvriers, vous serez fixés ! Vous constaterez que la progression du personnel n'a pas été en rapport avec l'extension des réseaux, et cela vous montrera, clair comme le jour, où est le vice d'une situation lamentable ! »

★★

D'autre part, l'*Echo de Paris* a pris cette interview savoureuse à un ouvrier des lignes :

— Voyez-vous, depuis les inondations, on a posé des kilomètres et des kilomètres de câbles sur ceux qui ont été inondés.

— Comment ! on n'a pas enlevé au préalable les câbles inondés ?

— On en a bien enlevé un petit peu, mais

ce qu'il en reste ! Il y en avait déjà avant les inondations, des câbles mauvais ; on n'a jamais eu le temps de les relever. Et même ceux qu'on a posés — provisoirement toujours — ne sont pas à l'abri d'une nouvelle inondation. C'est comme nos chambres de coupures, qu'on devait mettre dans des cabinets où l'eau ne pourrait les atteindre : on a commencé, mais on ne continue pas, faute de personnel.

« On commence partout, et on ne finit nulle part.

« Ainsi, dans des endroits où il nous a fallu déplacer des lignes pour le Métro, il y a des nappes de câbles qui traînent partout. On marche dessus. Les têtes des câbles sont cassées. En certains endroits, les soudures ne sont pas faites. A la chambre Gay-Lussac, les têtes sont toutes démolies ; à Port-Royal, la Santé, place d'Italie, partout, c'est la même chose.

« Il y a bien des câbles disponibles, mais on ne peut les utiliser faute de méthode dans le travail et de plan d'ensemble. Il arrive souvent qu'on défait le lendemain ce qu'on a fait la veille. Voilà où nous en sommes. Et on vient de débaucher des auxiliaires, alors qu'il manque, chez nous, plus qu'ailleurs, du personnel. »

Et le brave homme de conclure :

« Et dire que M. le directeur de l'exploitation téléphonique prétend que le téléphone est un engouement du public, et qu'il ne faut pas commissionner d'ouvriers, car la construction des lignes ne va pas continuer !... Et malgré cela, il rapplique tous les jours — 50 par jour, s. v. p. ! — de nouveaux abonnés !... Ah ! ils en ont une santé !... »

★★

De son côté, M. Langrée, président de l'Association générale des sous-agents, précise, dans le *Radical*, les responsabilités de l'administration et les chinoiseries qui président à la réparation des lignes :

« Nous n'apprenons rien à personne, pas même à l'administration, en disant que certaines lignes importantes n'ont pas été visitées depuis de nombreuses années et que des lignes particulières d'abonnés ne l'ont jamais été depuis leur mise en service.

« D'autre part, nous voudrions bien connaî-

tre l'extraordinaire abonné qui ait reçu jamais — sauf en cas de dérangements — la visite d'un télégraphiste venant s'inquiéter si ses piles sont en bon état, si ses appareils fonctionnent à souhait.

« Jamais de revision de ligne à cause de l'intensité de la construction, jamais d'entretien des postes parce que les monteurs chargés de ce service sont trop peu nombreux et surchargés de travail.

« Augmenter le nombre des monteurs est impossible ; on ne peut pas faire des électriciens de plombiers, menuisiers ou maçons, etc., qui composent le personnel des équipes. C'est ainsi que ne pouvant trouver dans son personnel ouvrier le nombre suffisant de monteurs, l'administration, en ces dernières années, a fait appel à l'industrie privée, qui, naturellement, ne lui a pas répondu : on trouvera difficilement des hommes qui, pour le plaisir de servir l'administration, consentiront à gagner 6 fr. au lieu de 10 et 12 fr. par jour.

« Le service des monteurs peut être divisé en deux parties bien distinctes : 1° l'installation des postes d'abonnés ou municipaux ; 2° l'entretien et la réparation des postes et des lignes d'abonnés...

« Je suppose que le circuit d'un abonné des Andelys soit interrompu. Le facteur surveillant suivra la ligne jusqu'à la demeure de l'abonné, mais il se gardera bien d'entrer et de vérifier les appareils : l'administration le lui défend. Pourquoi ? On ne sait pas. L'administration autorise le même employé à chercher un dérangement dans une installation télégraphique, mais il n'a pas le droit d'en chercher un, souvent plus facile, dans un poste téléphonique d'abonné. »

Toujours les chinoiseries !

Échos de Partout

Le gaz et le téléphone.

Un Parisien — abonné au gaz municipal — remarquant les *Débats*, a besoin de communiquer avec le bureau qui administre son quartier. N'ayant pas chez lui le téléphone, il se rend à la poste voisine, consulte l'an-

nuaire et n'y trouve pas l'adresse du bureau. Il est pourtant certain que ce bureau, comme tous les autres, est relié au réseau téléphonique. Il interroge le préposé: « Sans doute, répond celui-ci, toutes les agences du gaz ont bien le téléphone, mais seulement pour leur usage personnel: nous n'avons pas le droit de les inscrire sur notre annuaire ni de divulguer leurs numéros. » Et pourquoi tant de mystère? Simplement parce que ces Messieurs du gaz désirant être tranquilles, n'entendent pas que le premier venu puisse les déranger. Cela est délicieux. Voilà des fonctionnaires qui n'ont pas d'autre emploi que de répondre au public; leur premier soin est de l'empêcher de parler.

Il en était d'ailleurs de même du temps de la Compagnie.

**

Notre infériorité téléphonique.

Lorsqu'on consulte les statistiques générales du globe, on constate que la France est un des pays où l'organisation téléphonique reste le plus en retard. Pour le nombre des appareils, toutes proportions gardées, nous venons après les Etats-Unis, le Danemark, l'Allemagne, l'Angleterre, la Suède, la Suisse, la Norvège, la Hollande. On avouera que cette comparaison est un peu humiliante.

Paris ne possède que deux téléphones environ pour 100 habitants, tandis que Berlin en a cinq, Copenhague sept et Stockholm dix-sept. Et bien que l'étendue de la France soit sensiblement égale à celle de l'Allemagne, et supérieure des deux cinquièmes à celle du Royaume-Uni, nos lignes téléphoniques n'atteignent qu'à 1.227.000 kilomètres, contre 4.400.000 au premier et 2.970.000 au second de ces Etats.

**

Le téléphone multiple.

Le major Squier, de l'armée américaine, chargé de l'aviation, du téléphone et du télégraphe militaire, vient d'inventer un appareil appelé à rendre de grands services: le téléphone multiple.

Grâce à cette nouvelle invention, dix personnes pourront causer sur un seul et même fil, sans aucun inconvénient.

Le principe de la découverte repose sur

l'application partielle de la téléphonie sans fil à la téléphonie ordinaire. La découverte est surtout importante pour les communications à grande distance.

**

Vers la Côte d'Azur.

La Compagnie des Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, qui ne cesse d'apporter à ses services toutes les améliorations possibles, accomplit le trajet de Paris à la Côte d'Azur en treize heures. Elle a créé, à cet effet, deux trains, qui sont le gros succès de la saison d'hiver: « Le Côte-d'Azur rapide », dont le départ de Paris a lieu à 9 h. du matin, et « le train extra-rapide de nuit », qui part à 7 h. 20 du soir. Ces deux trains sont composés, l'un et l'autre, de voitures à intercirculation, avec places de 1^{re} classe (sans supplément), lits-salons et restaurant. Celui de nuit comprend des salons avec lits complets. Les personnes qui vont en si grand nombre, à cette époque de l'année, chercher, sur la Côte d'Azur, le soleil ou les distractions du carnaval, seront reconnaissantes à la Compagnie du P.-L.-M. de leur abréger le temps du voyage dans des conditions inusitées de confort et d'agrément.

**

Pour les Aveugles.

Les aveugles, fabricants de cornets à tabac, 7, rue Duroc, près le boulevard des Invalides, se permettent de solliciter instamment des abonnés au téléphone le don de leurs vieux annuaires qui peuvent faire d'excellents cornets à tabac.

On accepte également avec reconnaissance tous les vieux papiers et livres, catalogues, journaux, bottins, etc.

On les fait prendre à domicile sur demande.

**

Mot de la fin.

Du *Figaro*:

— L'Association des abonnés, spécialement visée, aura désormais un numéro de sept chiffres.

— Elle va protester, sans doute?

— Elle aurait tort, on lui en donnerait huit!



DES COMMUTATEURS AUTOMATIQUES COMPARÉS AUX COMMUTATEURS MANUELS

Par John J. CARTY

Ingénieur en chef de l'American Telephone et Telegraph Co

(Suite et fin) (1).

L'examen de ces considérations a fait employer un appareil comportant des claviers analogues à ceux des machines à écrire. L'expérience a démontré qu'avec ces claviers, une téléphoniste A peut répondre à un plus grand nombre d'appels qu'elle ne le fait dans le système «manuel».

Il en résulte que le nombre des téléphonistes A peut être réduit. Les défenseurs de ce sujet prétendent qu'il effectue la meilleure division du travail, la meilleure répartition de mécanisme automatique et qu'il atteint un plus haut degré d'efficacité et une charge annuelle inférieure à ce qui peut être obtenu soit avec le système manuel, soit avec le système automatique.

Nous avons affecté, pendant plusieurs années, un personnel d'ingénieurs expérimentés et capables, à l'étude de cette question et je compte attacher une grande importance aux résultats de leurs études et à leurs prévisions. Peu après mon retour en Amérique, j'espère assister à la mise en service du commutateur « semi-automatique », mais avant de connaître les résultats de son fonctionnement, je ne puis m'étendre davantage sur ce sujet.

Pour conclure, la situation, telle que je l'envisage, est la suivante :

Le soi-disant système automatique n'est pas entièrement automatique, il ne l'est qu'en partie.

Nous l'avons étudié sans parti-pris et avec beaucoup de soin et nous avons trouvé qu'il ne répondait pas d'une façon complète aux nécessités de notre service actuel et qu'il répondrait encore moins aux nécessités du service futur.

Le soi-disant « système manuel » a prouvé, par la pratique, qu'il répondait aux nécessités d'un service comprenant 5.000.000 de téléphones et toutes les études que nous avons faites, avec beaucoup de soin en ce qui concerne les nécessités futures du service, nous ont prouvé que si un autre système meilleur ne se trouve pas, il

(1) Voir les numéros précédents.

nous servira parfaitement pour assurer un excellent service à toute la population des Etats-Unis.

Comme je l'ai déjà dit, un troisième système appelé franchement « semi-automatique » est prêt à être essayé. Si les espérances concernant ce système se réalisent, il assurera au public un service plus efficace et plus économique que soit le « système manuel », soit le système automatique.

Avant de terminer, je voudrais traiter franchement une autre question.

On a dit que nous n'avions pas adopté le « système automatique » parce que nous avons été effrayés de la dépense énorme que ce changement de système aurait entraînée. Je vais vous démontrer, d'une façon très brève, que cela n'est pas la vérité.

L'histoire du téléphone en Amérique est celle d'un changement rapide d'un système à l'autre, dès que des améliorations apparaissent. En suivant ces changements, le réseau de New-York a été reconstruit trois fois. On peut en dire autant des autres villes du pays. Nos finances sont gérées de façon à prévoir de telles sommes pour l'amortissement du matériel, qu'il nous est possible, si un meilleur système se présente, de commencer immédiatement son installation et de faire cette reconstruction rapidement. Tout ceci se fait sans le moindre embarras dans nos finances.

Mais si nous avons la responsabilité d'adopter et de mettre en service ce qu'il y a de mieux, nous avons une obligation correspondante des plus sérieuses de ne pas rejeter ce qui est prouvé être un système entièrement efficace, sans qu'il ait été démontré d'une façon concluante qu'il peut être remplacé par quelque chose de meilleur.

Je ne vois pas, dans l'état actuel des affaires téléphoniques, qu'il y ait quoi que ce soit qui puisse donner de l'inquiétude à une Compagnie ou à une Administration téléphonique, en ce qui concerne les possibilités d'un brusque changement. Car même s'il était démontré qu'un meilleur système soit trouvé, il serait matériellement impossible, même en faisant appel aux fabricants du monde entier, de reconstruire autrement que graduellement.

Nous avons eu déjà tant d'expériences et de tels changements, que nous savons comment ils s'effectuent. Ils s'accomplissent par une évolution graduelle et non par une soudaine révolution. Chaque administration trouve de temps à autre des commutateurs qui, ayant été en service jusqu'à la limite de leur durée, ont besoin d'être remplacés et on installe à leur place le

type de commutateur le plus perfectionné. Ceci n'implique pas l'abandon d'appareils qui sont encore utiles. Il arrive constamment que de nouvelles installations sont nécessaires, alors celles-ci se font avec de nouveaux appareils. Mais rien n'oblige de rejeter aucun appareil encore utilisable.

Le personnel des fabricants et des Administrations serait tellement occupé à ce travail de changement perpétuel, qu'il ne leur serait pas possible, même si cela était nécessaire, de s'occuper avant plusieurs années des Bureaux centraux dont les commutateurs ont encore une durée utile de quelques années. On trouverait, au moment où des anciens commutateurs auraient été enlevés et remplacés par des nouveaux modèles, qu'il n'y en avait que très peu qui avaient été enlevés avant l'expiration de leur durée utile, et que même s'il s'en trouvait, le travail de remplacement ne se faisait que peu de temps avant l'expiration de leur carrière.

Même lorsqu'un commutateur doit être enlevé avant la fin de sa carrière, on ne doit le faire que si on trouve plus économique de le remplacer par un nouveau que de le maintenir en service.

Il n'y a rien dans la situation qui justifie une poussée en avant si soudaine, de sorte que, sans perdre de temps, on peut procéder avec prudence. Nous sommes investis de la responsabilité de fournir un très important service au public, et on ne peut nous critiquer de refuser de nous laisser entraîner par l'enthousiasme des fabricants et inventeurs et de faire sur le dos du public, une expérience probablement désastreuse.

En Amérique, nous avons étudié ce sujet depuis de longues années avec le plus grand soin.

Une importante expérience pratique est en préparation.

Nous ne pouvons en prédire la réponse, mais nous devons l'accepter quelle qu'elle soit.

J'ai, aussi succinctement que possible, exposé quelques aspects de nos travaux. Nous avons toujours eu pour but la recherche de la vérité. Nous nous gardons de tout préjugé. Nous n'avons donc rien à craindre.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Ce qu'on peut visiter en France en empruntant les lignes du réseau d'Orléans.

Le réseau d'Orléans, situé au cœur de la France, dessert la riante Touraine, si riche en monuments et en souvenirs historiques (Blois, Chambord, Amboise, Chenonceaux, Loches, etc...)

Par la belle région de la vallée de la Loire, il conduit à

Angers, Nantes, et à la côte sud d'une Bretagne ancienne aux plages réputées (La Baule, Le Pouliguen, Quiberon, Belle-Ile, Concarnau, Douarnenez).

Au centre de la France le réseau d'Orléans permet de visiter l'Auvergne avec ses fraîches vallées et ses stations thermales (La Bourboule, le Mont-Dore, Le Lioran, Vic-sur-Cère, etc...) ou encore les merveilles naturelles des Gorges du Tarn et du Quercy, Rocamadour, Gouffre de Padirac, Grottes de Lacave).

Au-delà, enfin, par les grandes lignes de Bordeaux, d'un côté, Toulouse, de l'autre, qui sont aussi les routes d'Espagne et du Portugal, il donne accès à la région des Pyrénées.

Les beaux paysages de montagnes ainsi que nombre de stations thermales (Luchon, Cauterets, Les Eaux-Bonnes, Lamalou, Amélie et Vernet-les-Bains, etc...) et les grandes stations thermales, balnéaires ou hivernales de Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, etc..., ont consacré depuis longtemps la célébrité des Pyrénées.

Afin de faciliter le tourisme dans ces riches domaines, la Compagnie d'Orléans offre au public de nombreuses combinaisons à prix très réduits, billets d'aller et retour individuels et de famille, billets circulaires, cartes de libre circulation, etc...

Elle a, en outre, réalisé toutes les commodités de voyage afin de rendre les excursions aussi agréables et rapides que peu fatigantes.

Nota — Pour plus amples détails, consulter le *Livret-guide officiel* de la Compagnie d'Orléans, en vente au prix de 0 fr. 30 dans ses principales gares et stations ainsi que dans ses bureaux de ville, et adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration centrale, 1, place Vallubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Fêtes du Carnaval.

A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 23 février 1911, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 1^{er} mars, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue, conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

Agenda P.-L.-M.

Cet Agenda, spécialement consacré aux voyages et au tourisme, contient des cartes-postales détachables, 200 illustrations et des planches hors texte.

Il est mis en vente au prix de un franc, à la gare de Paris-Lyon, dans les bureaux de ville de la Compagnie P.-L.-M., 88, rue St-Lazare et 6, rue Ste-Anne, ainsi qu'aux Magasins du Bon-Marché (rayon de la papeterie).

L'Agenda P.-L.-M. est aussi envoyé par la poste, sur demande adressée au Service Central de l'Exploitation (Publicité), 20, boulevard Diderot, à Paris, et accompagnée de 1 fr. 45 en timbres-poste.

Trajet rapide de Paris à la Côte d'Azur en 13 heures.

Train de jour « Côte d'Azur rapide » composé de voitures à intercircular avec places de 1^{re} classe (sans supplément) lits-salon et restaurant. Départ de Paris : 9 h. matin.

Train extra-rapide de nuit composé de voitures à intercircular avec places de 1^{re} classe (sans supplément) lits-salon, lits-salon avec draps, salon avec lits complets. Restaurant au départ de Paris. Départ de Paris : 7 h. 20 soir.

Pour les périodes de mise en marche, les horaires et les conditions d'admission dans ces trains, consulter les affiches ou les indicateurs.

**Services directs entre Paris et l'Algérie
la Tunisie et Malte, via Marseille.**

Billets simples valables 15 jours, de Paris aux ports ci-après ou vice-versa.

Prix par les paquebots :

1^o C^{ie} générale transatlantique : Alger, 1^{re} cl., 192 fr. ; 2^e cl., 134 fr. ; — 2^o Compagnie de Navigation mixte (Touache) : 1^{re} cl., 176 fr. ; 2^e cl., 118 fr. ; 3^e cl., 68 fr.

Compagnie générale transatlantique : Bizerte, Bône, Bougie, Philippeville et Tunis, via Bizerte, 1^{re} cl., 177 fr. ; 2^e cl., 124 fr.

Compagnie de navigation mixte (Touache) : Bône, Philippeville, 1^{re} cl., 176 fr. ; 2^e cl., 118 fr. ; 3^e cl., 68 fr.

1^o Compagnie générale transatlantique : Oran, 1^{re} cl., 177 fr. ; 2^e cl., 124 fr. ; — 2^o Compagnie de navigation mixte (Touache) : 1^{re} cl., 161 fr. ; 2^e cl., 108 fr. ; 3^e cl., 65 fr.

1^o Compagnie générale transatlantique : Tunis (direct), 1^{re} cl., 192 fr. ; 2^e cl., 134 fr. ; — 2^o Compagnie de navigation mixte (Touache) : 1^{re} cl., 166 fr. ; 2^e cl., 115 fr. ; 3^e cl., 67 fr.

Compagnie générale transatlantique : Malte (La Valette), 1^{re} cl., 247 fr. ; 2^e cl., 174 fr.

Ces prix comprennent la nourriture à bord des paquebots.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M., à toutes les gares de l'itinéraire. Franchise de bagages de 30 kilogr. en chemin de fer et sur les paquebots : de 100 kilogr. en 1^{re} classe, de 60 kilogr. en 2^e classe et de 30 kilogr. en 3^e classe. Enregistrement direct des bagages de Paris aux ports algériens et tunisiens.

Délivrance des billets à Paris : à la gare de Pa-

ris P.-L.-M., au bureau des passages de la Compagnie générale transatlantique, 6, rue Auber et à l'agence de la Compagnie de navigation mixte (Touache), chez M. Desbois, 9, rue de Rome.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 heures $\frac{1}{2}$, par le train Côte-d'Azur rapide (1^{re} classe). — Voir les indicateurs pour les périodes de mise en marche.)

La compagnie organise, avec le concours de l'agence Lubin, les excursions suivantes :

Egypte et Haute-Egypte.

Départ de Paris le 22 février 1911 (durée de l'excursion : 36 jours). Prix (tous frais compris) : 1^{re} classe, 2.350 francs.

Egypte Haute-Egypte Palestine.

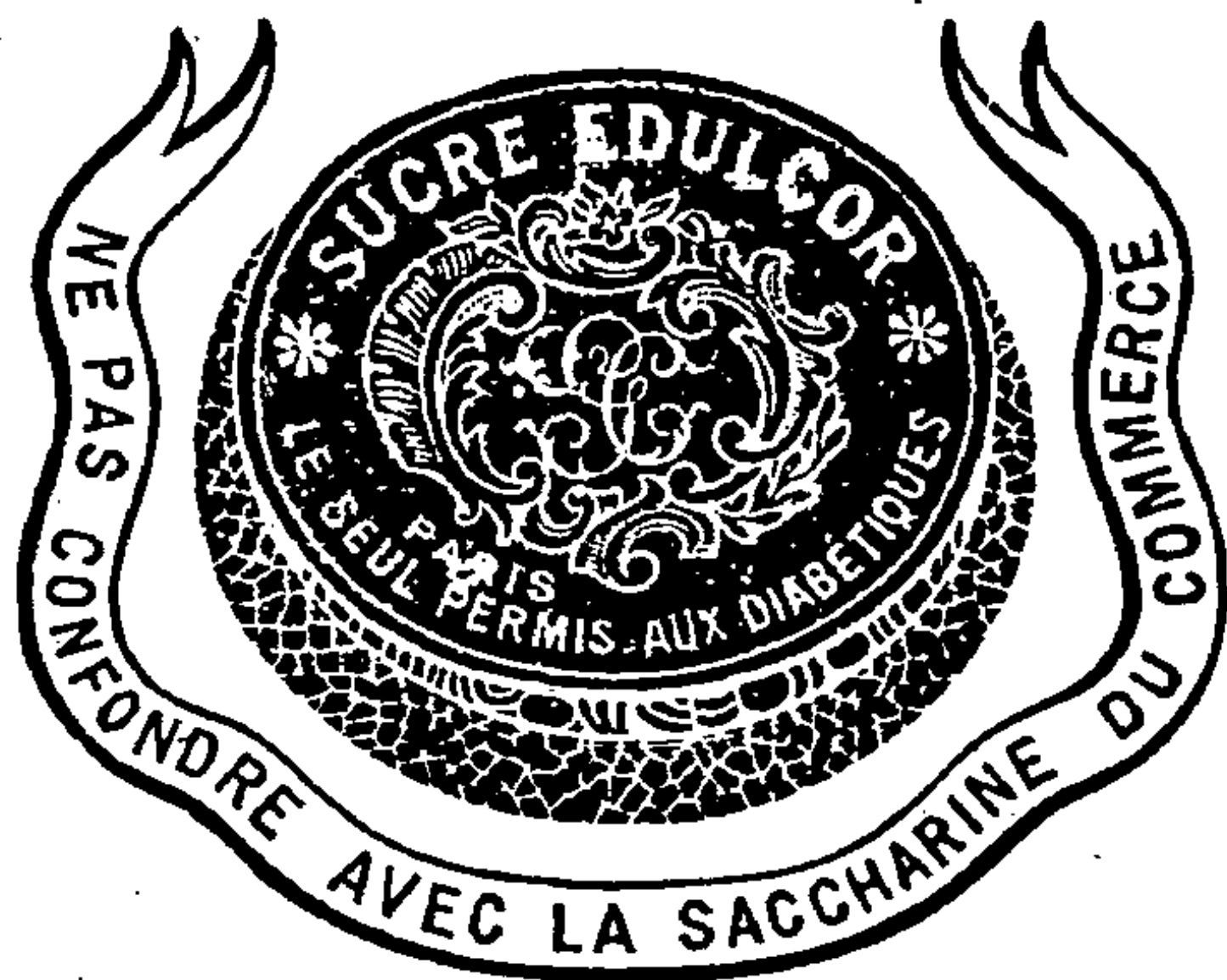
Départ de Paris le 22 février 1911 (durée de l'excursion : 50 jours). Prix (tous frais compris) : 1^{re} classe, 2.950 francs.

Egypte, Haute-Egypte, Palestine, Samarie, Galilée Syrie.

Départ de Paris le 22 février 1911 (durée de l'excursion : 64 jours). Prix (tous frais compris) : 1^{re} classe, 3.800 francs.

Tunisie Algérie.

Départs de Paris les 19 février, 19 mars et 23 avril 1911. Durée de l'excursion : 37 jours. Prix (tous frais compris) : 1^{re} classe, 1.380 francs ; 2^e classe, 1.270 francs.



SUCRE EDULCOR

LE SEUL RECOMMANDÉ AUX DIABÉTIQUES

Par les Sommités Médicales — Envoi franco d'Echantillons

LA LITHARSYNE guérit le Diabète

Notice et Attestations sur demande

Pâte Pectorale EDULCOR
à tous arômes
Sirop Pectoral EDULCOR

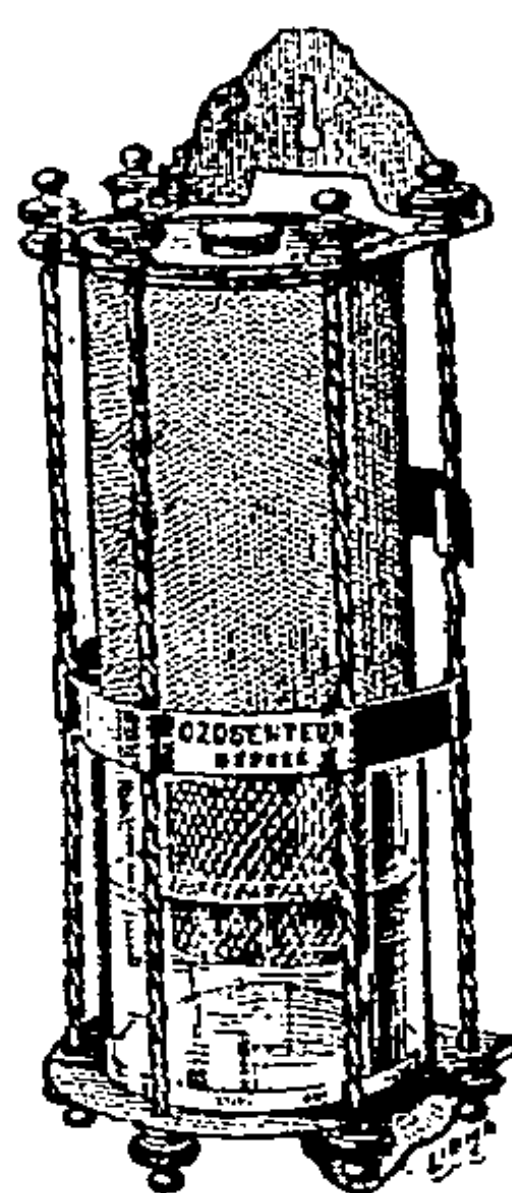
Produits spéciaux pour Diabétiques. Contre
Rhumes, Grippe, Bronchite et toutes les
affections des voies respiratoires.

PHARMACIE DE LA CROIX DE GENÈVE

142, Boulevard Saint-Germain, PARIS

ET TOUTES PHARMACIES DU MONDE ENTIER

Telephone 849-60



" L'OZOSENTEUR "

APPAREIL REGENERATEUR DE L'AIR VICIÉ -- DESODORISEUR, DESINFECTEUR AUTOMATIQUE

Par l'emploi de :

" L'OZOPINTIME "

Désinfectant désodorisant suroxygéné.

L'OZOPINTIME, liquide destiné aux appareils purificateurs de l'air par évaporation, est un composé d'essences balsamiques naturelles éminemment diffusibles et dégagant de l'Ozone.

PRIX de l'OZOPINTIME n° 1	Le litre, 8 »	Le 1/2 litre, 4 »	Le 1/4 de litre, 2 25
— 2 à la "Verveine".	— 8 »	— 4 »	— 2 25
— 3 à la "Lavande".	— 8 »	— 4 »	— 2 25

Pour Chambres contaminées, Cabinets de toilette, W.-C., tous endroits insalubres et tous lieux habités, l'OZOPINTIME, grâce à son pouvoir antiseptique puissant, mis en valeur par ses propriétés ozonisantes, assure la destruction de toutes les mauvaises odeurs et de tous les bacilles.

Prix : 5, 6, 8 fr.

GROS ET DÉTAIL

A L'OZOSENTEUR, 18, rue Duphot, Paris 1^{er}.

Téléph. 203-18 et 2001-35.

Aux membres de l'Association, Escompte 5 0/0

(Près la Madeleine)

MAISON CABALÉ, fondée en 1864

INSTALLATIONS COMPLÈTES D'ÉLECTRICITÉ

LUMIÈRE, FORCE MOTRICE, TÉLÉPHONES, SONNERIES pour Hôtels, Appartements, Châteaux, Administrations, Usines, etc.

SPÉCIALITÉ D'ABAT-JOUR

Montures artistiques.

Transformations en tous genres.

Objets de Luxe

adaptés à l'Electricité.

APPAREILS DE CHAUFFAGE

B. ESQUERRÉ

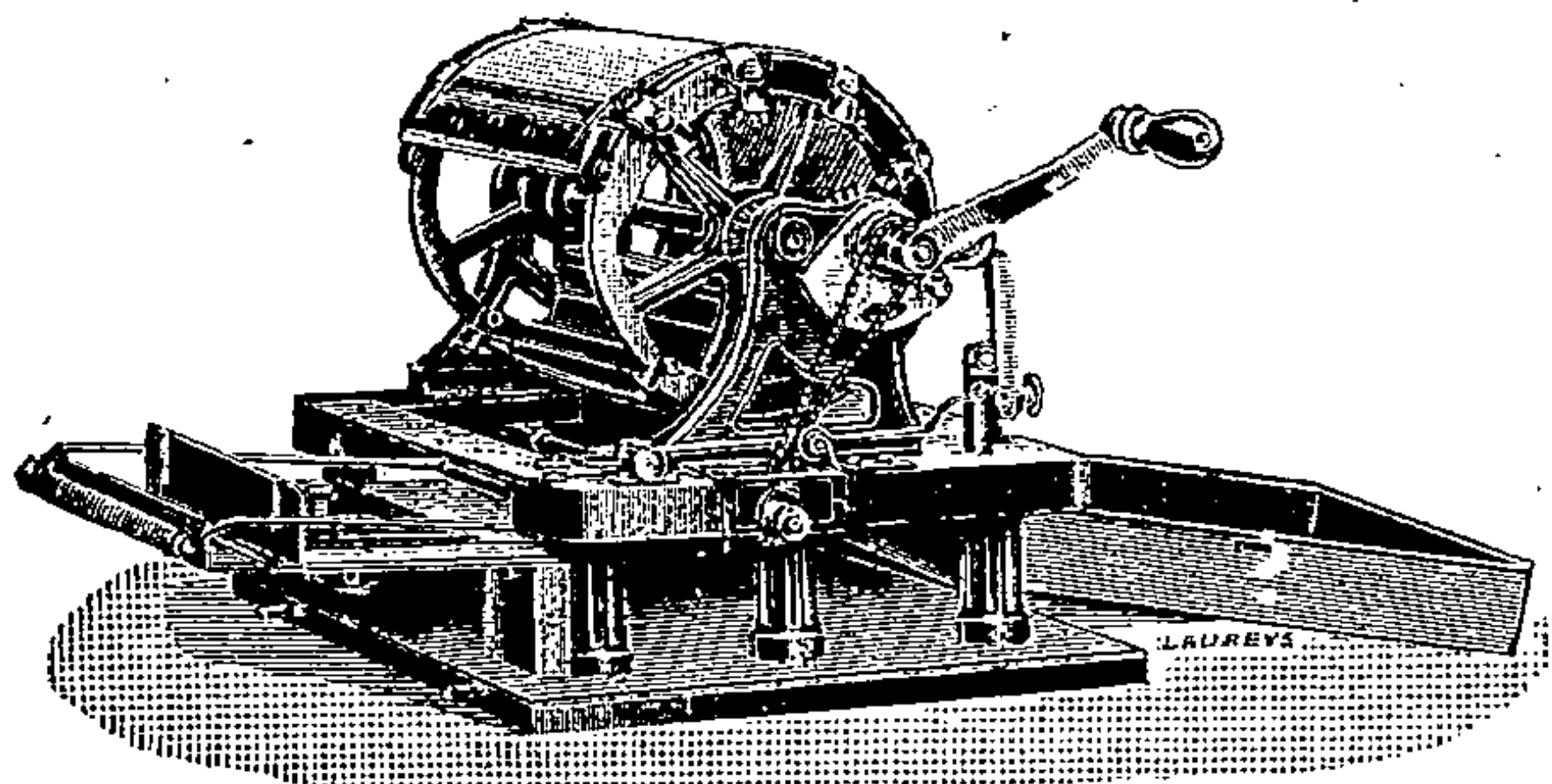
79, rue La Boétie, 79

PARIS

(CHAMPS ÉLYSÉES)

— TELEPHONE 516-79 —

On Imprime Soi-Même



Le commerçant, l'industriel, l'homme d'affaires, ont souvent besoin de reproduire un grand nombre d'exemplaires des documents : des prix-courants, des dessins ou travaux à la machine à écrire. Mais, au lieu de recourir à un imprimeur, il est plus rapide et plus économique de faire ces reproductions chez soi au moyen de l'Isographe inventé par un professionnel, M. Delpy, directeur du Comptoir général des machines à écrire. Avec son rouleau mécanique, l'Isoplane, l'encrage automatique est instantané. L'Isostyle est le même appareil, rotatif, qui permet d'obtenir sans fatigue 3.000 copies à raison de 60 à 80 à la minute.

Catalogue illustré franco sur demande à M. N. DELPY, directeur du Comptoir général des machines à écrire et imprimer soi-même, 17, rue d'Arcole, à Paris. Téléphone : 819-08.

G. RAGUENEAU

Tailleur Sportif

25, Avenue de la Grande-Armée



Complets Norfolk

pour tous Sports 29 FR.
depuis . . .

En véritables
tissus anglais
sur mesure 39 FR.
depuis . . .

REMISES
aux Membres de l'Association.

Demander le Catalogue (A)
illustré franco.

COMPLET NORFOLK

PLUS D'INCENDIE

par l'emploi de la

"Grenade Harden"

L'extincteur le plus simple.
Le plus efficace, le plus répandu.

ADOPTÉ PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS
PAR LA GRANDE INDUSTRIE
ET PAR PLUS DE 200.000 PARTICULIERS EN FRANCE

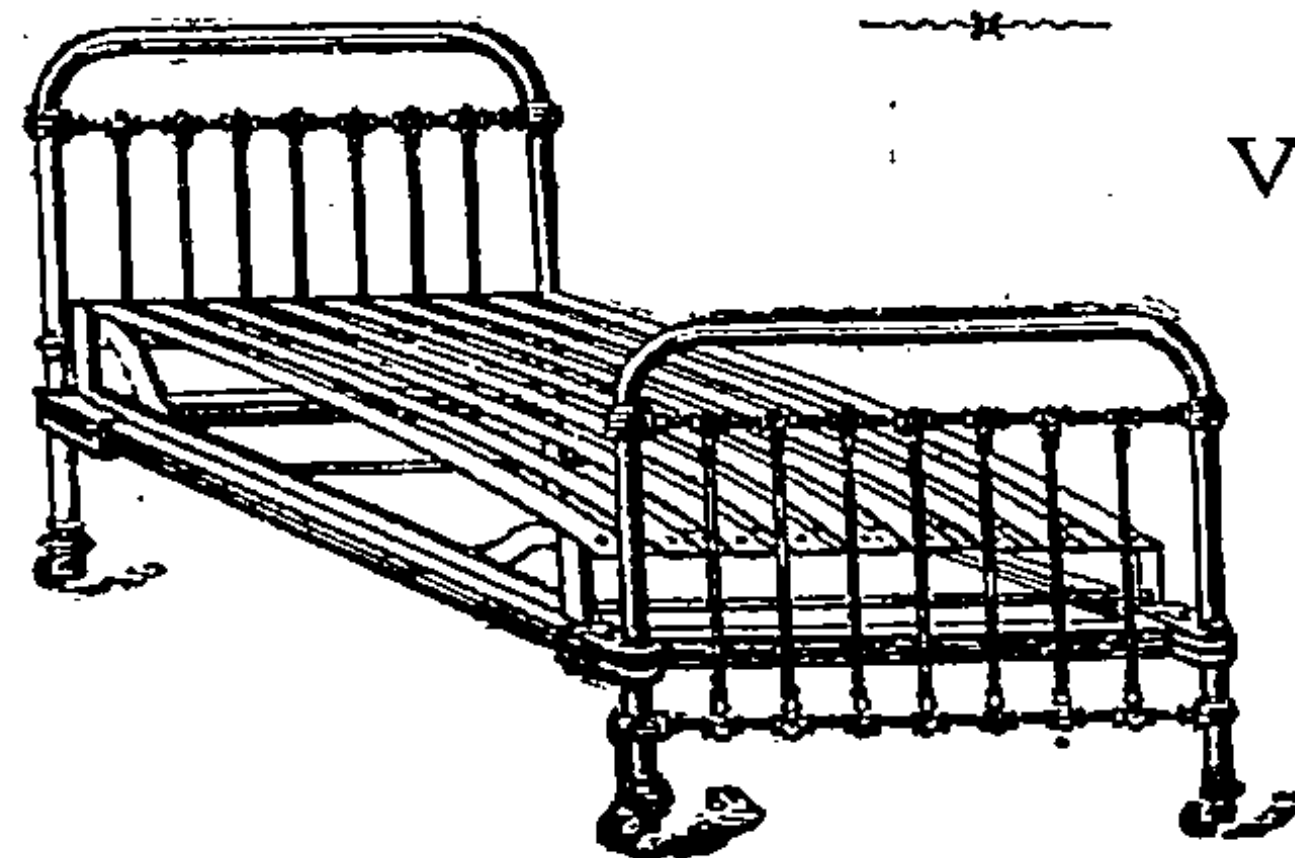
26 ANNÉES DE SUCCÈS

53. Rue des Mathurins. — PARIS



Fabrique de Lits et Sommiers Métalliques

HUYGE 61, rue Richelieu
TÉLÉPHONE 166-23



Vente directe
aux
CONSUMMATEURS
au Prix
de Gros

Téléphone 817.28

Téléphone 817.28

Recherches d'Héritiers

FLEURIER & JARLOT

Généalogistes-Archivistes (Archives du Cabinet Bernaut)

PARIS -- 3, Boulevard Henri-IV, (4^e)

REMISE IMPORTANTE, en cas de succès,
à toute personne ayant indiqué une affaire.

LES BILLARDS

"TRIUMPH"

Sont les meilleurs Billards du monde.

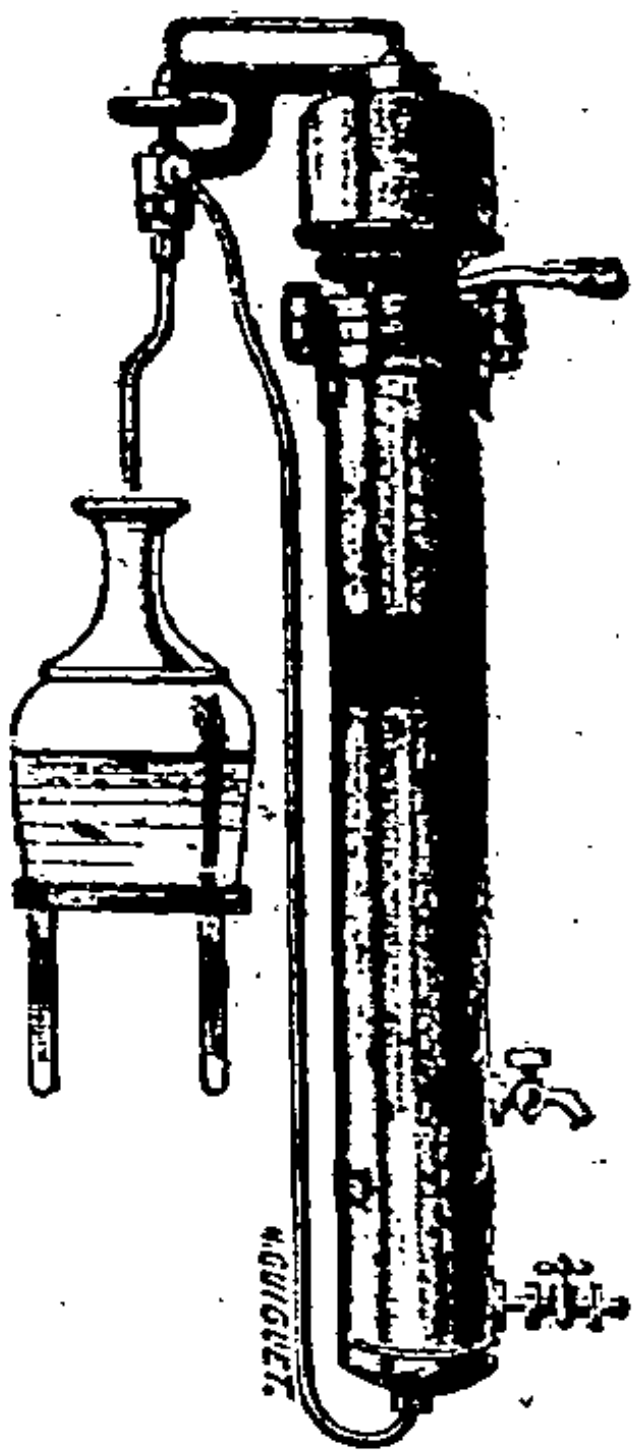
GUEUX et C^{ie}, Fabricants

66, rue des Boulets, PARIS 11.

TÉLÉPHONE 942-73

APPAREIL DOMESTIQUE

Débit : 15 et 30 litres à l'heure



Stérilisateurs Cartault

Brevetés S. G. D. G.

ADOPTÉS

Par la Guerre, la Marine, les Colonies, la Ville de Paris, les Gouvernements étrangers, etc., etc.

Le principe absolu de ces Appareils est de porter l'eau à

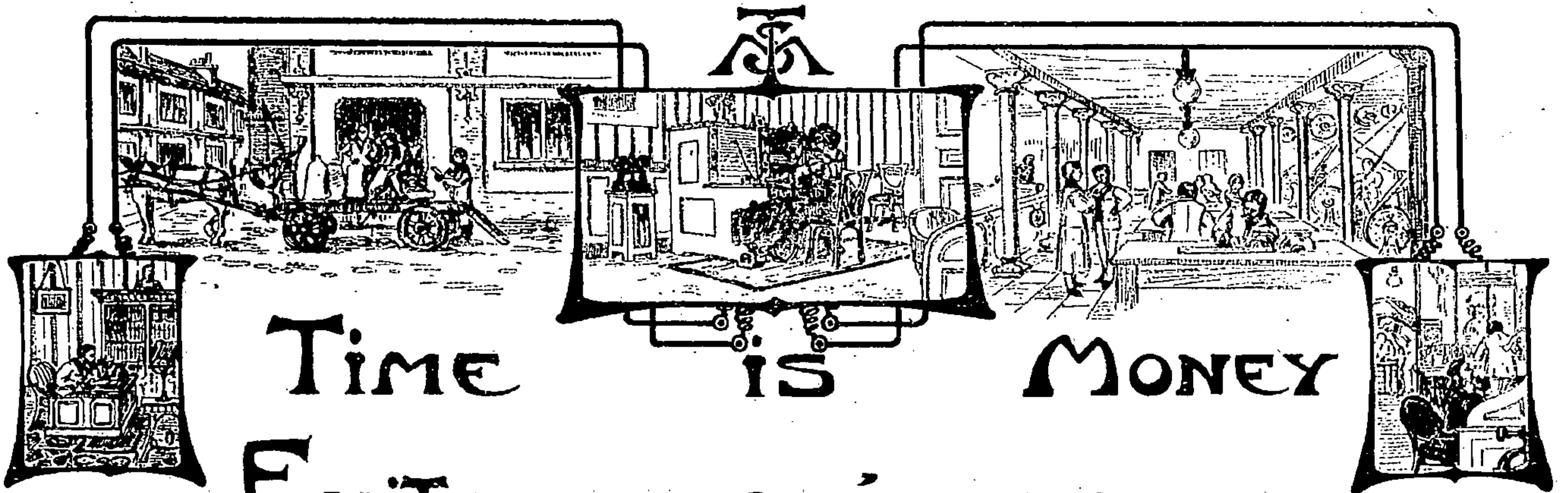
115-120° SANS EBULLITION

et de la rendre fraîche et limpide à la sortie sans avoir altéré

AUCUNE DE SES QUALITÉS NATURELLES

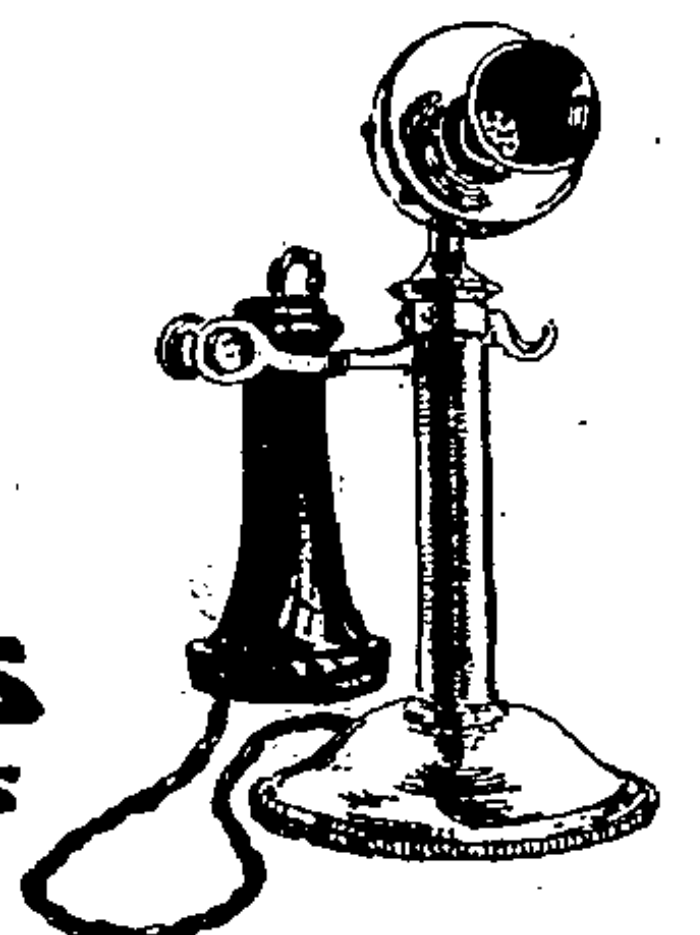
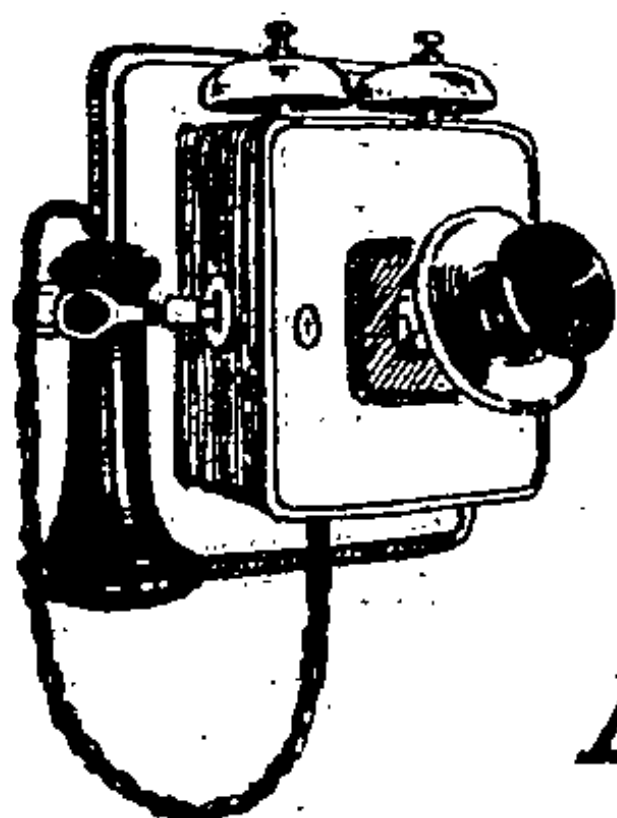
PARIS, 19, rue Montmartre, PARIS — Téléphone 168-70.

NOTICE ET CATALOGUE FRANCO



Time IS Money

ÉVITEZ LES ALLÉES & VENUES
dans vos bureaux ou vos usines en
y installant un bureau téléphonique
à batterie centrale intégrale de la
SOCIÉTÉ de MATÉRIEL
TÉLÉPHONIQUE

G. ABOILARD & C^{ie}**46 AVENUE de BRETEUIL**Admis sur le Réseau
de l'ÉTATDEMANDER NOTRE NOTICE A.APARIS
Renseignements & devis
sur demande

Mettez des **DOMES du SILENCE**

sous **TOUTES** vos Chaises et sous **TOUS** vos Meubles

Ils glisseront facilement sans abîmer vos tapis ou vos parquets ;

Ils dureront deux fois plus et seront tous confortables.

Inusables, Invisibles, les DOMES du SILENCE, en acier trempé munis de trois pointes, remplacent avantageusement les roulettes.

Un enfant peut les poser. Essayez

0 fr. 60 les 4. — **PARTOUT**

THE INVISIBLE CASTOR Co, 88, rue Folie Méricourt, PARIS

Service T les envoie franco contre timbres ou mandat.



Maison fondée en 1893

LUTHERIE ARTISTIQUE

Travail soigné. Pièces sur commande.

H. Delivet

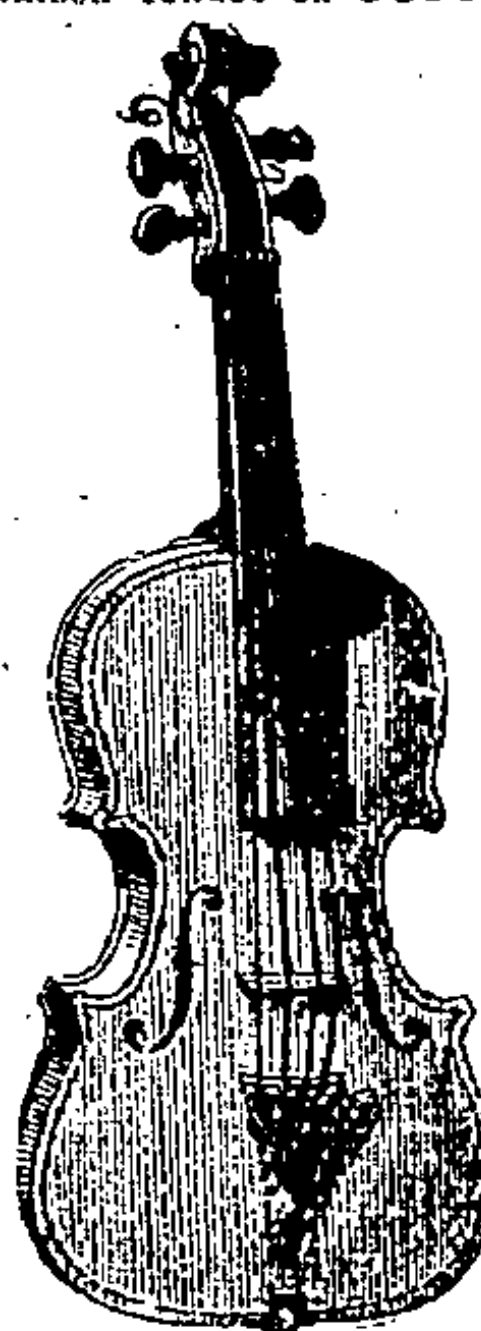
Ex Ouvrier de H.-G. SILVESTRE

49, rue Richer, 49, PARIS X

Inventeur de la CHEVILLE IDÉAL (déposée).

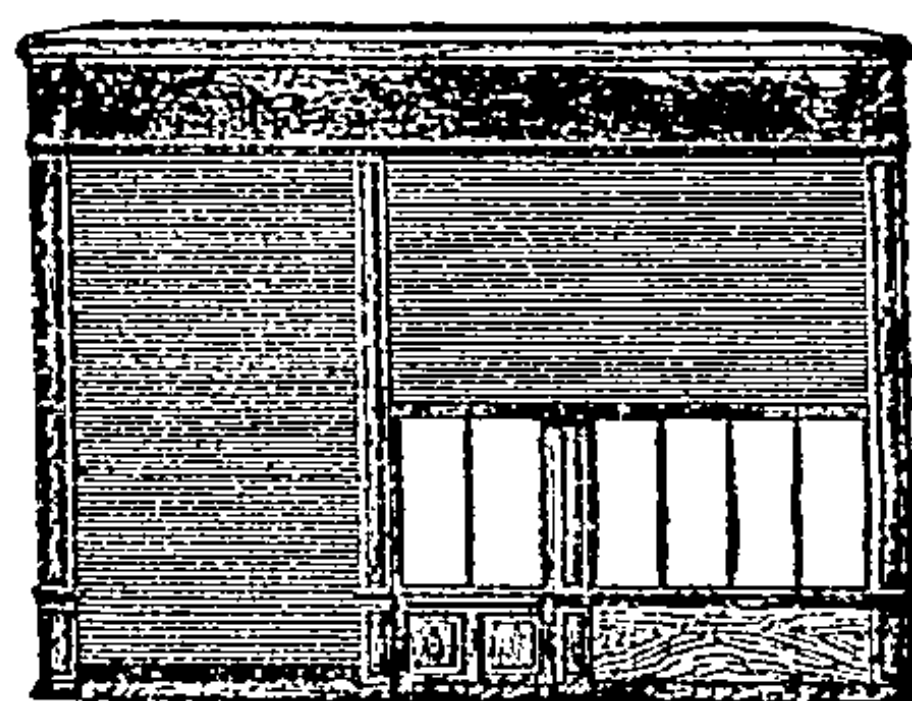
Violoncelles, Violons anciens, Altos neufs, Mandolines, Guitares. — Plusieurs Médailles.

Spécialités de Réparations. — Vente, Achat, Echange — Cordes justes, françaises et italiennes.



FERMETURES INSTANTANÉES ET ROULANTES PERSIENNES EN FER DE TOUS SYSTEMES

Monte-Charges au moteur et électriques — Monte-Lettres — Monte-Plats

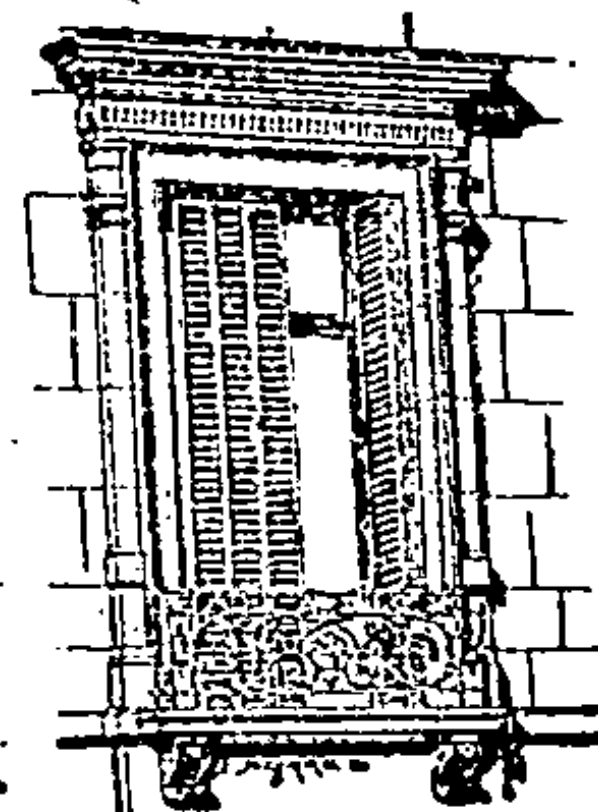


Ancienne Maison CHEDEVILLE & DUFRÈNE

JAQUEMET, MESNET & C^{ie}

92, Rue de la Convention, PARIS

Exposition Universelle de 1900 — Membres du Jury — Hors Concours



RIDEAUX MÉTALLIQUES POUR THEATRES — GRILLES ARTICULEES

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES D'USINES

ET D'APPARTEMENTS

MOTEURS ÉLECTRIQUES, LUMIÈRE, SONNERIE, TÉLÉPHONE

H. CHABRIER

67, Boulevard de Picpus

Métro : Nation.

PARIS 12^e

La Mutuelle Hippique

FRANÇAISE

Société civile d'assurances mutuelles et de réassurances

à primes limitées

contre les risques de mortalité, naturelle ou accidentelle, des chevaux, ânes et mulets.

Siège Social et Direction :

13, rue de Laborde, à PARIS 8^e

Téléphone : 537-63.

Téléphone : 537-63.

MAISON SÉRIEUSE

Le Jour même sur toutes garanties.

Successions,
Nue-Propriétés,
Usufruits,

Biens indiois, Terres, Immeubles, etc., etc.

GÉRARD

3, Rue de Turbigo, 3,
— PARIS —

AUCUNS FRAIS

PRET

MENUISERIE-ÉBÉNISTERIE

Entreprise de Parquets

Installations en tous genres — Restauration de meubles anciens

G. BEAUGER

3, passage Châtelet, et 33 bis, boul. Bessières, PARIS.

Fabrication et Réparation de Châssis d'Automobiles

TRAVAIL A FAÇON. — PRIX MODÉRÉS

Conditions spéciales aux Membres de l'Association.

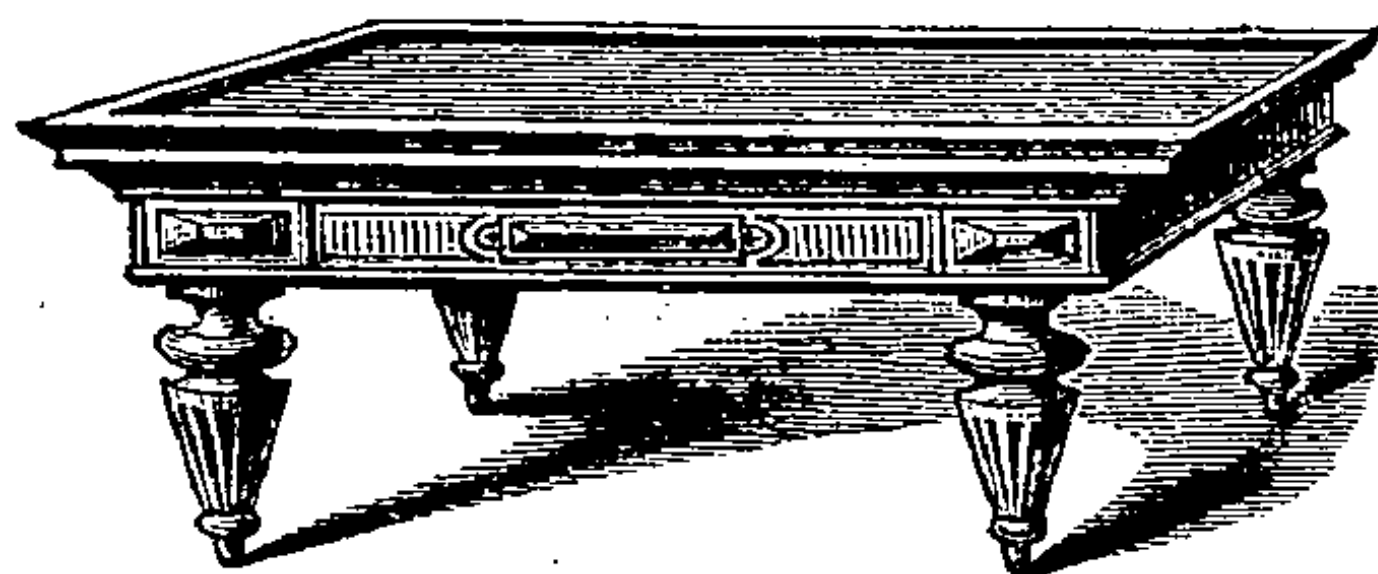
FABRIQUE DE BILLARDS DE PRÉCISION

LOREAU Père

Téléphone : Ancien 145-49
Nouveau 1021-06

MAISON FONDÉE EN 1878

1, Rue de Turenne (4^e Arrondissement), angle rue Saint-Antoine. Station du métro : SAINT-PAUL.



Fournisseur des Palais Nationaux, Cercle Militaire, Grands Cercles

Billards-Tables, précision, solidité garanties. — Transformation rapide très facile. — Billards d'occasion. — Fabrique de billes en ivoire. — Retournages. — Fabrique de queues. — Procédés, Craies blanche, verte, bleue, etc. — Bandes modernes caoutchouc ultra supérieures. — Bandes en acier perfectionnées. — Drap spécial le plus solide.

ACHAT —:— ÉCHANGE —:— RÉPARATION

MAISON FONDÉE EN 1886

VVE HTE EYRAUD

76 et 78, RUE DU CHERCHE-MIDI, PARIS

MEUBLES ET CARTONNAGES

Pour études, bureaux, archives, collections, dessins, Herbar.

Boîtes en tous genres. — Classements de tous papiers.

Catalogue illustré franco.

Fabrique de Tubes pour envois postaux.

MÉDAILLE D'ARGENT, Exposition Universelle 1900.

CABINET L'ARGUS

POLICE PRIVÉE ET CONTENTIEUX

15, rue de Turbigo, PARIS — Téléphone 348-45.

Directeur : E.-M. DELPECH

Commissaire de Police de la Ville de Paris en retraite.

Recherches et Missions de toute nature en tous pays. — Enquêtes avant mariage. — Documents pour divorce et séparation. — Surveillances de jour et de nuit. — Renseignements confidentiels. — Correspondants dans tous les pays.

English spoken — Se habla Espanol
Man Spricht Deutsch

PHOTOGRAPHIE D'ART

F. de la ROCHE

PORTRAITISTE

69, rue Turbigo, 69

PASTEL, CHARBON, PLATINE

Madame André

STÉNOGRAPHE

Travaux à la Machine à Écrire

Traductions en toutes langues

Circulaires

9, rue de Elichy (Rez-de-Chaussée).

Prend la Sténographie à domicile.

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Achat, Vente, Gérance

d'Immeubles et de Propriétés.

Prêts hypothécaires en
1^{er}, 2^e, 3^e rangs à un
taux inférieur à
celui du Crédit
Foncier.



Cabinet Léon GAMOTOT
28, rue Montpensier, PARIS (Palais-Royal).

Avances sur
Successions ou-
vertes.

Prêts sur Nues-
Propriétés et Usufruits.
Délégations de loyers,
rentes viagères.

Pour toutes Opérations Im-
mobilières, lire la Chronique Immo-
bière des journaux la Patrie et la Presse

Renseignements et conseils absolument
gratuits, soit de 9 à 10 h., soit de 4 à 6 h.
Téléphone 268-57

Manufacture de Tapis

E. MORALD

90, rue Damrémont. — Téléphone 554-65

Moquette, Tapis d'Orient, Points noués

Savonnerie Aubusson

BATTAGE, NETTOYAGE, VAPORISATION, RÉPARATION ET CONSERVATION

Escompte 5 0/0 aux Membres de l'Association.

G. BORGEAUD, & I.

41 et 30, rue des Saints-Pères, PARIS

Téléphone 723-38

ORGANISATION MÉTHODIQUE DES BUREAUX

MEUBLES ET MATÉRIEL PRATIQUES

FICHES, CLASSEURS

GRAND-LIVRE à feuilles Mobiles

Demander le Catalogue C n° 98

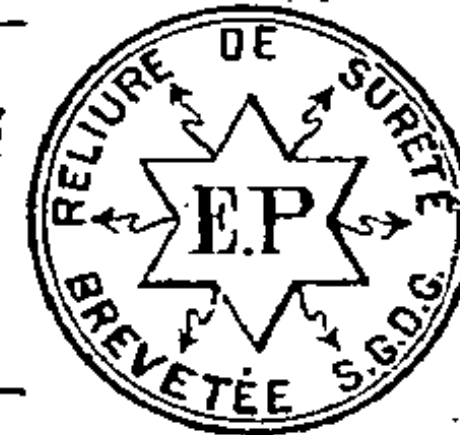
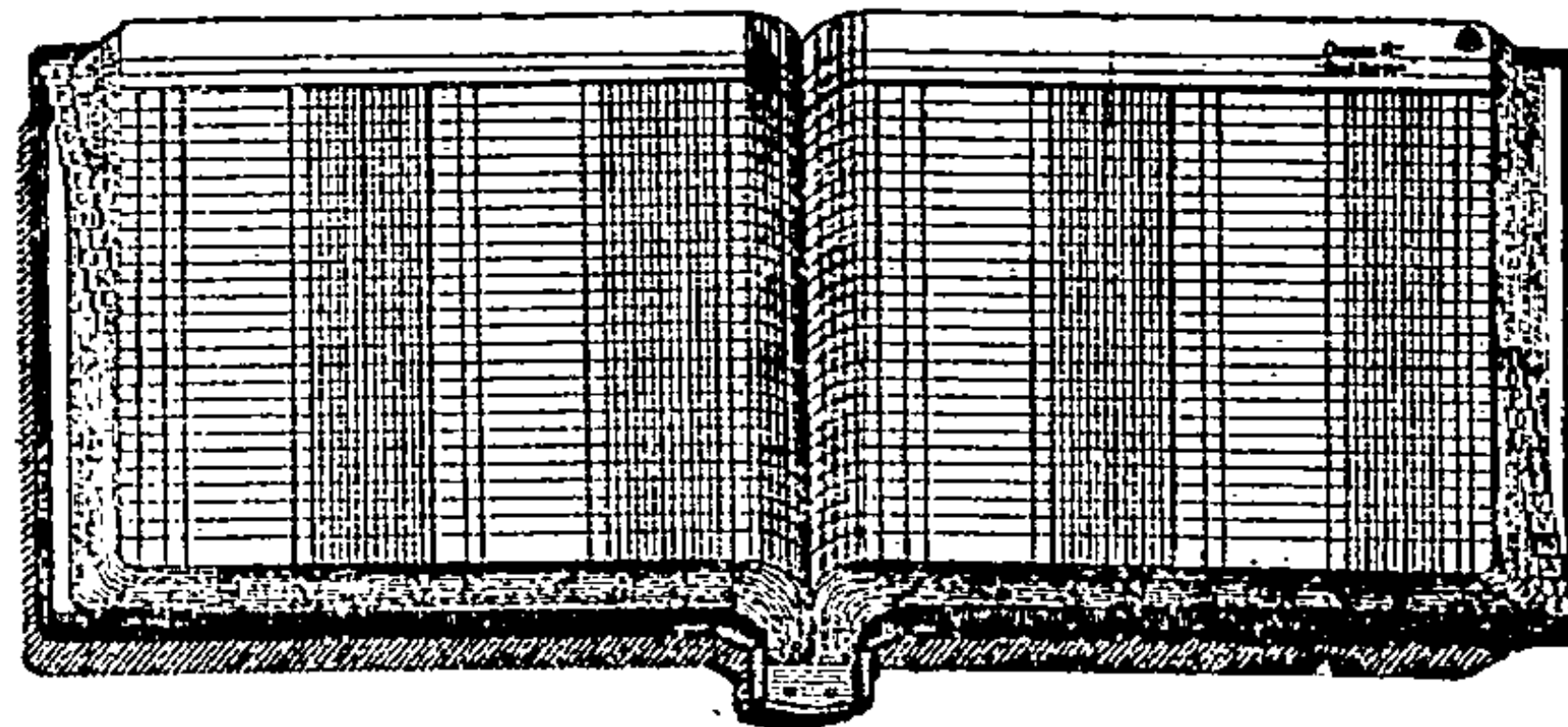
Envoi franco contre 1 fr. 50 de la brochure :

De la Nécessité pour les Commerçants et Industriels de diriger leur maison avec méthode et des moyens d'y parvenir par G. BORGEAUD, & I.

Les Registres à Feuilles Mobiles

Sont aujourd'hui reconnus indispensables pour la bonne tenue des comptabilités

On peut les mettre en service à toute époque de l'année

Le système breveté
apparition réunit leadopté partout dès son
maximum d'avantagesSuppression des causes d'erreur
Economie de Travail : 50 0/0

Il est Robuste, Économique.

Il s'établit en tous formats ou épaisseurs.

Il S'OUVRE PARFAITEMENT A PLAT.

C'est le plus simple et le plus expéditif.

N'hésitez pas, demandez aujourd'hui même au fabricant :

E.-L. MORIN

52, Rue Croix-des-Petits-Champs, PARIS

qui vous enverra franco sa brochure-tarif n° 2, luxueusement éditée et vous soumettra les modèles, sans nul engagement de votre part.
Téléphone 140-24.

OPERA DENTAIRE

38, CHAUSSÉE D'ANTIN, PARIS (En face les Galeries Lafayette)

TEL.
322-93

ANESTHÉSIE LOCALE ET GÉNÉRALE

On parle le Russe, l'Espagnol et l'Allemand

PRIX MODÉRÉS

FAITS A L'AVANCE

TOUS LES TRAVAUX SONT GARANTIS SUR FACTURE

Télép. 134-71

MAISON DE CONFIANCE

A. RAGONEAUX, 82, rue de la Victoire

RENSEIGNEMENTS DIVERS

au moyen de surveillances quotidiennes
Paris — Province — Villes d'Eaux

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Renseignements intimes et particuliers, FRANCE, ÉTRANGER. Recherches dans l'intérêt des familles, de documents spéciaux pour procès civils et pour constatations officielles ou judiciaires. **DIVORCES** et **SEPARATIONS** de CORPS. **ENQUÊTES** pour projets de mariage, informations discrètes sur antécédents, moralité, santé, fortune des personnes sollicitées.

Le matin, de 9 h. à 10 h. ; le soir, de 4 h. à 5 heures.

MANUFACTURE FRANÇAISE
DE
PAPIER CARBONE, RUBANS
pour Machines à écrire
STENCILS, ENCREs pour Duplicateurs
CARPENTIER & BADEL
22-24, B^d Ménilmontant, PARIS Téléphone 943-51

PHOTO-PUBLICITY
FUSAINS 30/40 PORTRAITS PASTELS 30/40
Depuis 4 fr. en tous genres Depuis 10 fr.
Spécialité d'Aggrandissements
A. PETIOT, Directeur
7, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 7, PARIS
Travaux et Produits Photographiques

HAMAMELINE-ROYA

Principe actif de l'**HAMAMELIS** Virginica retiré de la plante fraîche, est la plus active, la seule active des préparations d'**HAMAMELIS**.

Elle est incolore et possède un arôme caractéristique. On ne doit pas la confondre avec les *Gouttes, Extraits, Teintures, Sirops, Elixirs* d'Hamamelis, préparations colorées, sans odeur propre et qui, fabriquées avec la plante desséchée, n'en contiennent pas le principe actif « l'Essence » et n'ont, pour ainsi dire, aucune propriété thérapeutique. Ses vertus curatives dans toutes les affections du système circulatoire sont extraordinaires; aussi en constitue-t-elle le traitement médical rationnel.

Ce remède est le vasaconstricteur, le sédatif vasculaire, le décongestionnant par excellence. Il guérit rapidement et radicalement.

les **VARICES**

PHLEBITES

HEMORROIDES

HEMORRAGIES

FIBROMES

METRITES

CONGESTIONS de l'âge critique

ENFLURES des jambes, etc., etc.

Bien que très actif, il est inoffensif. Il se prend à la dose de 2 à 3 cuillerées à soupe par jour dans toutes les affections ci-dessus. Dans les *phlébites* on peut aussi l'employer en compresses recouvertes de taffetas chiffon.

Le flacon, 5 fr. (franco gare); les 6 flacons, 27 fr. contre mandat.

Pour plus amples renseignements demander notice

Pharmacie LACHARTRE, 22, rue de Vienne, PARIS

PHÉNOL BOBŒUF

Unique désinfectant hygiénique. Le flacon, 1 fr. 50



LE GEM Cabinet de Bain pliant

BAIN DE VAPEUR CHEZ SOI

MÉDAILLE D'OR, DIPLOME D'HONNEUR ET GRAND PRIX AUX EXPOSITIONS

✶ Le remède le plus efficace pour combattre l'obésité, est l'usage régulier du bain de vapeur ou d'air chaud, l'un et l'autre peuvent être pris chez soi avec l'appareil LE GEM.

Pour tous renseignements
s'adresser :

T. AELLIG

49, Rue Richelieu
PARIS

Contre reçu d'un mandat ou bon de poste de 50 francs j'envoie l'appareil à l'essai pendant une semaine, si après ce laps de temps la personne n'en est pas satisfaite elle n'a qu'à me le renvoyer à mes frais et son argent lui sera remboursé. Aucune explication exigée.

SCOTCH
TAILORS

ABERDEEN

Rue
Auber, 1
PARIS

J. & L. DELAGARDE Fils

23, Rue de Poitou, PARIS

FABRICANTS DE CLASSEURS

Spécialité de classeurs à tringles pour journaux de modes, publications mensuelles formant un volume riche et élégant pouvant se mettre dans une bibliothèque. — Classeurs pour réclame dans les cafés, etc., etc. **Modèle déposé.**

COFFRES-FORTS D'OCCASION
SERRURES, CADENAS

OUVERTURES

RÉPARATIONS

CH. DELAPLANE

90, Faubourg Saint-Martin, PARIS

DERVILLÉ & C^{ie}

MARBRES BRUTS ET OUVRÉS

Cheminées artistiques et commerciales.

AUTELS, TOMBES, COLONNES, ESCALIERS

CARRELAGES, TABLEAUX DE DISTRIBUTION

Installations diverses, etc.

164, QUAI JEMMAPES, PARIS

Téléphone : 417-78

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 400 MILLIONS

Siège Social : 54 et 56, rue de Provence,

Succursale-Opéra : 1, rue Halévy,

à Paris.

Succursale : 134, rue Réaumur (place de la Bourse),

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts : de 1 an à 2 ans, 2 0/0 ; de 4 ans à 5 ans, 3 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — ORDRES DE BOURSE (France et étranger) ; — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS ; — VENTE AUX GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EFFETS DE COMMERCE ET DE COUPONS Français et Étrangers ; — MISE EN RÈGLE ET GARDE DE TITRES ; — AVANCES SUR TITRES ; — GARANTIE CONTRE LE REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-VÉRIFICATION DES TIRAGES ; — VIREMENTS ET CHÈQUES sur la France et l'Étranger ; — LETTRES ET BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES ; — CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES ; — ASSURANCES (Vie, Incendie, Accidents), etc. **SERVICE DE COFFRES-FORTS**

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

91 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue ; 753 agences en Province ; 3 agences à l'Étranger (Londres, 53, Old Broad Street - Bureau à West-End, 65, 67, Regent Street), et Saint-Sébastien (Espagne) ; correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

Correspondant en Belgique et Hollande :

Société Française de Banque et de Dépôts,

BRUXELLES, 70, rue Royale ; — ANVERS, 22, Place de Meir.

OSTENDE, 21, avenue Léopold ; — ROTTERDAM, 103, Leuvehaven.

SÉCURITÉ - SOLIDITÉ - COMMODITÉ

La Clé Diamant

Brevetée S.G.D.G.



La Clé Diamant, d'une solidité absolue, est tout en acier et ne pèse que 15 grammes ; son ingénieuse disposition permet de fournir un nombre infini de serrures variées, absolument incrochetables pour toutes portes et tous meubles, grands ou petits sans distinction, ayant chacune leurs clés particulières et ne pouvant par conséquent s'entr'ouvrir ; seulement une seule Clé Passe-Partout Diamant, entre les mains du maître de la maison, faite spécialement pour lui et n'ouvrant aucune autre serrure que les siennes, ouvre toutes ses serrures indistinctement, quoique différentes de combinaisons et de grandeurs et permet de la sorte la suppression complète des Trousseaux de clés toujours si gênants.

CH. DÉNÉY

FABRICANT DE SERRURERIE

20, rue de l'Arc-de-Triomphe, PARIS

Dégrèvements sur Contributions

Vérification gratuite des feuilles d'Impôts.

Service Spécial d'Assurances « Incendie, Vie, Accidents »

E. LABEAUME

35, Rue Richer, PARIS

Bureaux ouverts de 9 à 5 heures.

TÉLÉPHONE 133-46

PRIME absolument gratuite

OFFERTE AUX ADHÉRENTS

La carte d'identité remise à nos adhérents comporte un emplacement réservé à la photographie du titulaire.

Par suite d'un accord intervenu entre l'un des plus habiles photographes de Paris.

M. ANTHONY'S, 44, rue Pasquier
(GARE SAINT-LAZARE)

et l'Association, nous pouvons offrir *gracieusement* à tous les adhérents, la photographie qui doit être apposée sur cette carte.

Se présenter muni de la carte d'identité à la

Photographie d'Art ANTHONY'S

44, Rue Pasquier (En face la Cour de Rome)
(GARE SAINT-LAZARE)

TELEPHONE : 322.85

ENCAISSEMENTS

Sur Paris et la France

== P. DEVOS ==

24, Rue Dauphine (6°)

Présentation de quittances d'abonnements de journaux, de reçus de cotisations de Sociétés, de factures, de petites traites, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A L'OZONATEUR 9, Chaussée d'Antin PARIS. — Téléphone 124-66

OZONATEUR, purificateur antiseptique de l'air ambiant. Breveté. Prix : 6, 8 et 9 fr.



OZONATINE, alimentation de l'ozonateur. Prix : 8 fr. litre. Bidons de 1/2 litre, 1, 2 et 5 litres. *Se méfier des contrefaçons et similitudes de noms.*

LAMPE (système Dr Roubleff), absorbant la fumée du tabac et toutes les mauvaises odeurs. Prix : 6 fr. 50 à 20 francs.



CONCENTRÉS en divers parfums, pour 1 litre d'alcool destiné à l'alimentation. Prix : 6 fr. 50.

Plus de **POUDRE DE RIZ** Demander l'**EMAIL LIQUIDE INSTANTANÉ**.

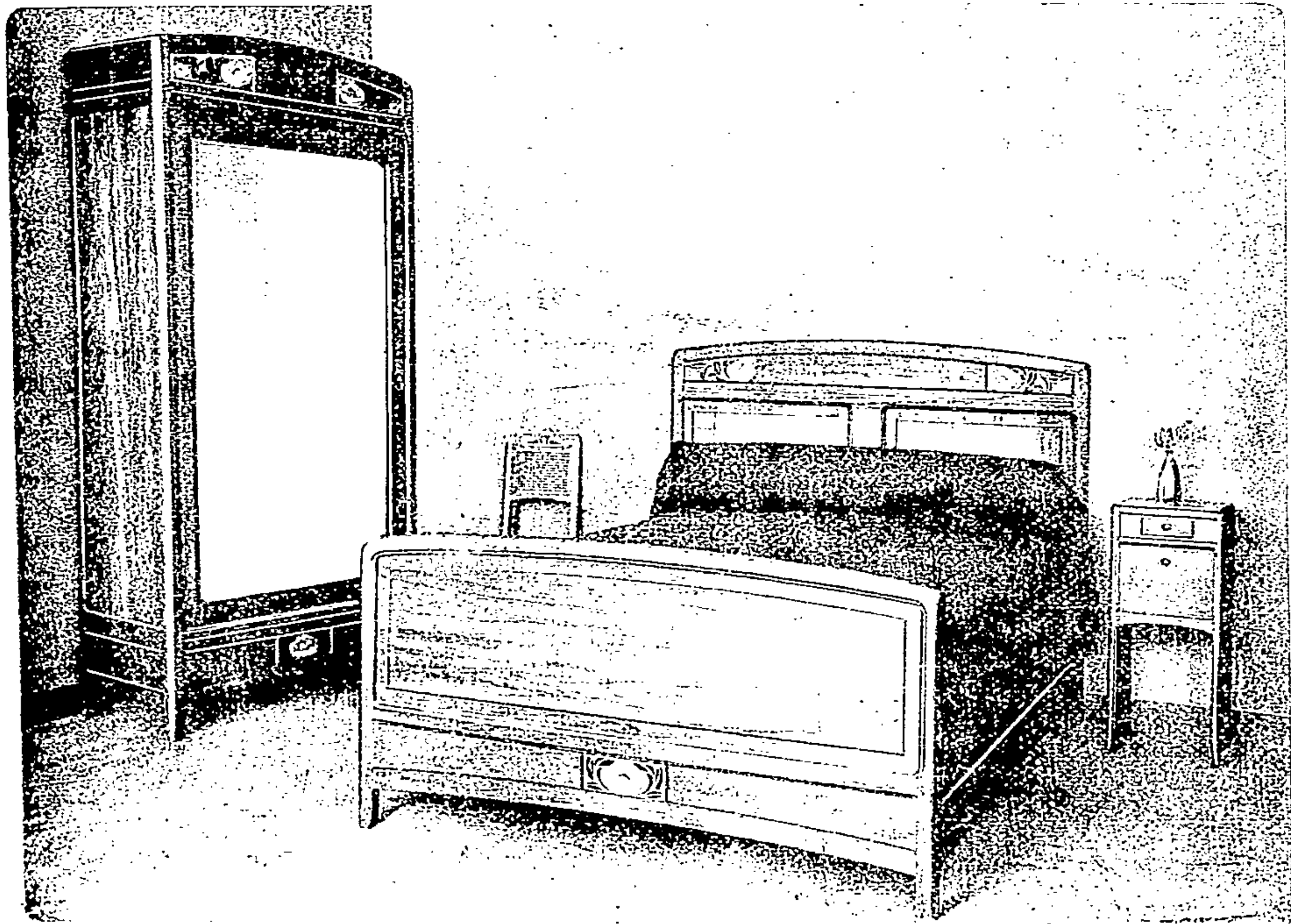
Plus de **DÉPILATOIRES DANGEREUX ET DOULOUREUX**

Demander le **DÉPILATOIRE FLUIDIA LIQUIDE ET INSTANTANÉ**.

A L'OZONATEUR, 9, RUE CHAUSSÉE D'ANTIN, PARIS

Avant de Commander
vos **IMPRIMÉS Commerciaux,**
vos **ÉTIQUETTES,**
vos **ENVELOPPES**
Consultez l'Imprimerie **MOUNIER JEANBIN & C^{ie}**
38, Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie
TÉLÉPHONE : 1026.05. **PARIS (IV°)** MÉTRO: HOTEL-de-VILLE.

AMEUBLEMENT MODERNE GALLERY



Chambre Acajou, décoration Maniola, marquetterie.

DESSINATEUR-FABRICANT
2, Rue de la Roquette,
PARIS



Modèle déposé

1 Armoire à glace biseautée, largeur 1 ^m 00.	230	430
1 Lit, largeur 1 ^m 50.	140	
1 Table de Nuit intérieur faïence.	60	
2 Chaises canées. La pièce. 20.	40	
Armoire à deux portes largeur 1 ^m 35.	380	



Envoi du Catalogue sur demande.

TÉLÉPHONE
428-67

G. DEGUELDRE

29, rue Bouchardon, 29, PARIS
Chantiers à Aubervilliers et à Paris

Charbons, Cokes, Bois

Spécialité d'Anthracites anglais du pays de Galles
et Charbons pour Calorifères
et Appareils à basse pression.

DEMANDER TARIF PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS

CHAUDIÈRE "La Gauloise"

Brevetée S. G. D. G.

A Feu continu ou intermittent

A Magasin de Combustible

Brûlant des Grains

de Charbon

maigre.

Vapeur à

Basse Pression

Eau chaude, Air chaud

DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE

DREVET & LEBIGRE

Ingénieurs
Constructeurs

19, R. LAGILLE, PARIS 18. — TÉLÉP. 508-53

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE PUBLICITÉ 89, rue d'Amsterdam, Paris

Téléphone 151.32

EXPOSITION INTERNATIONALE du Livre, de l'Affiche
et de la Publicité. — PARIS 1907. **Hors Concours**
Membre du Jury

AFFICHAGE dans toutes les communes de France. **CONSERVATION** d'affiches dans plus de 1.100 emplacements réservés.

AFFICHAGE SPÉCIAL SUR PALISSADES

CONFECTION D'ADRESSES à la main pour Paris, Province, Etranger.

Listes spéciales de tous les habitants de Paris, rue par rue, maison par maison.

Services et documents particuliers pour Paris, Province, Etranger. (Plus de 8.000.000 adresses.)

ÉMISSIONS — ÉLECTIONS

J.-R. BOHL, Directeur

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS A DOMICILE
(Catalogues, Journaux, etc.)

ATELIERS SPÉCIAUX d'Echantillonnage pour Catalogues, Cartes d'échantillons, etc.

Brochage, Façonnage, Pliage, Encartage, Mise sous bandes et enveloppes, etc.

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

Fournisseur des Compagnies de Chemins de fer, Grands Magasins de Nouveautés, Journaux illustrés, etc.

Catalogue franco sur demande.

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE FABRIQUE - MODÈLES & DESSINS INDUSTRIELS
EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

OFFICE DESNOS

(C. CHASSEVENT)

FONDÉ en 1843

Protection de la Propriété Industrielle en France et à l'Étranger
Recherches d'Antériorités - Copies et Analyses de Brevets
Mémoires Techniques - Procès en Contrefaçon - Expertises
Consultations Légales et Industrielles

L. CHASSEVENT
11, Boulevard Magenta, Paris.

H. CLERC
Ingénieur-Directeur

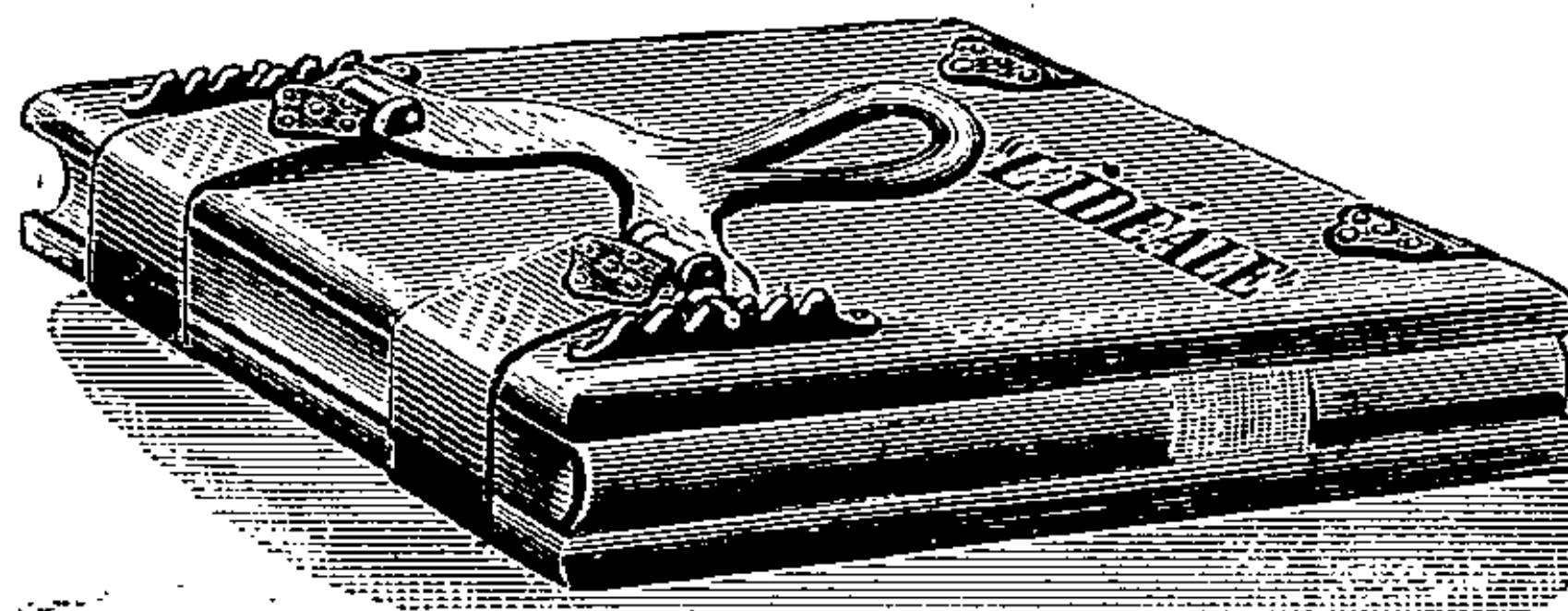
Téléphone : 430-31 - Adresse Télégraphique : INVENTION-PARIS

PRESSE A COPIER

" L'IDÉALE "

Pour Voyage et Bureau.

Prix { Garniture Polie 12 fr.
Garniture fine nickelée 18 —



En vente chez
tous les papetiers
ou chez

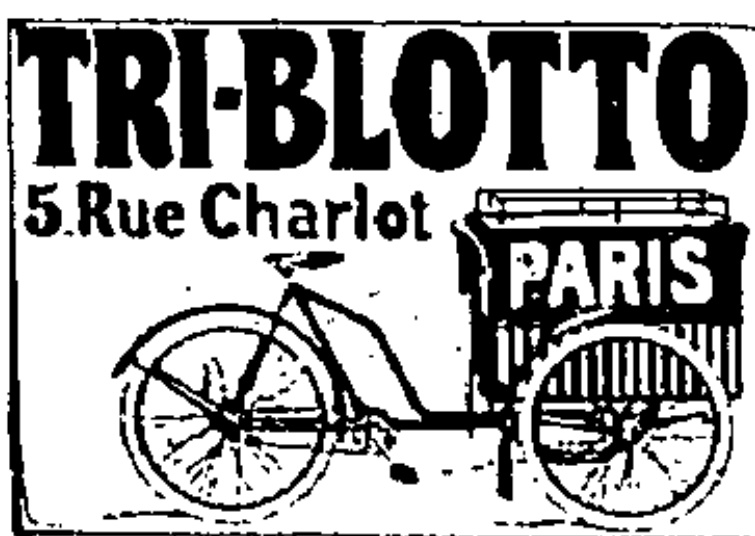
ROLLAND
Fabricant

5, rue du Château-d'Eau
PARIS

LE TRI BLOTTO

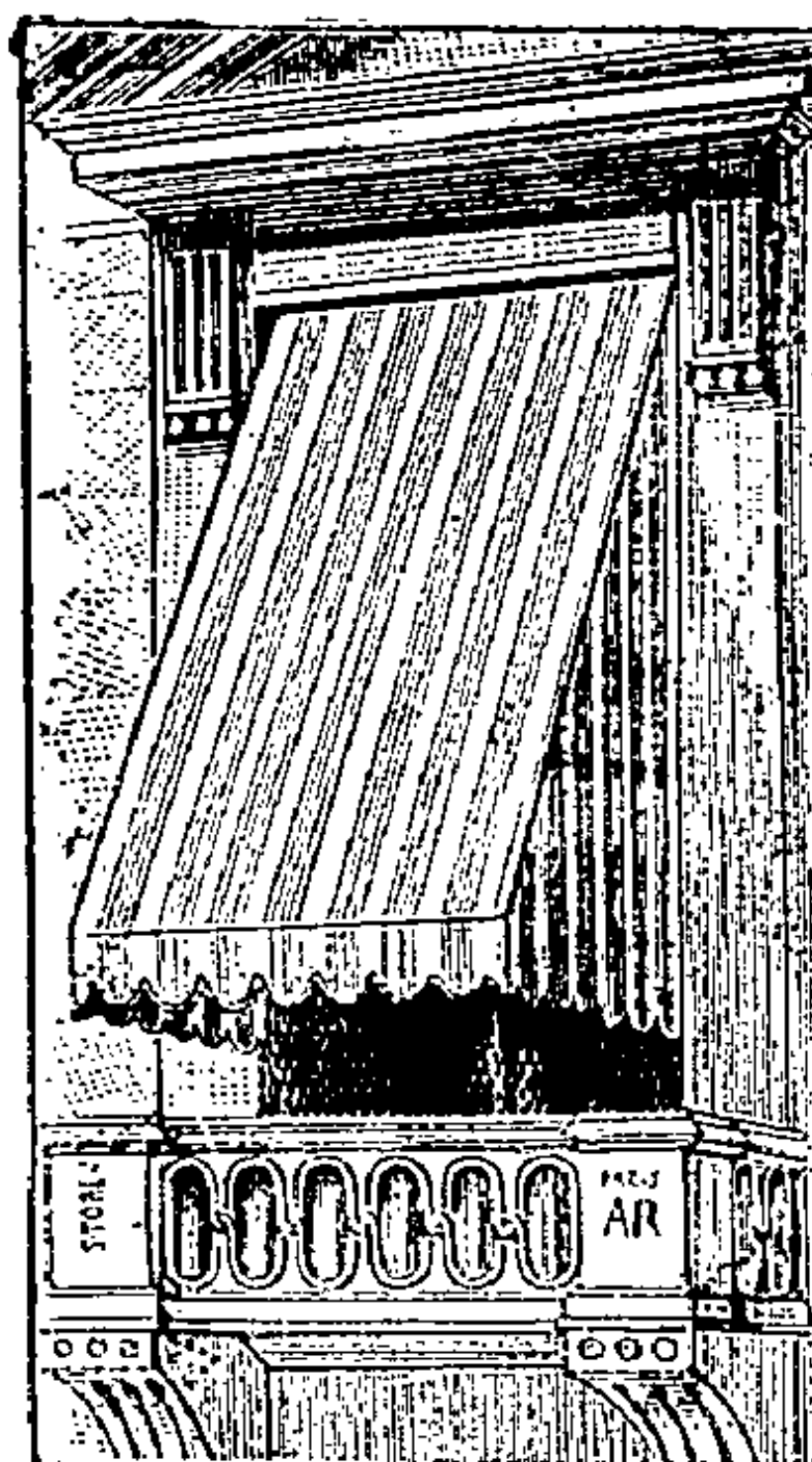
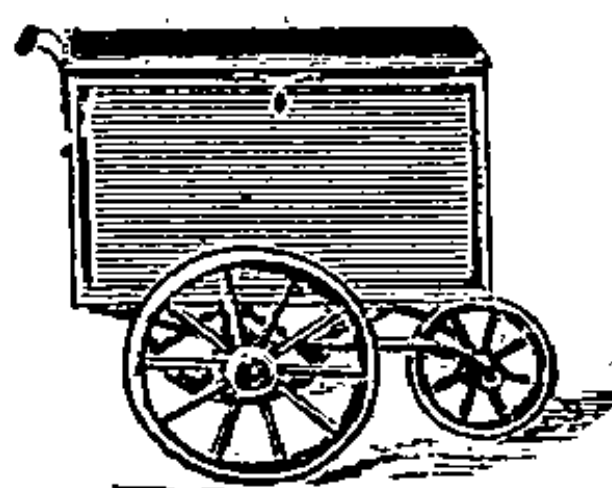
Vente, Location, Entretien, Réparation

COMMISSION - EXPORTATION



Téléphone

1014.55



Fabrique de Stores

Intérieurs et Extérieurs

TOUS LES GENRES

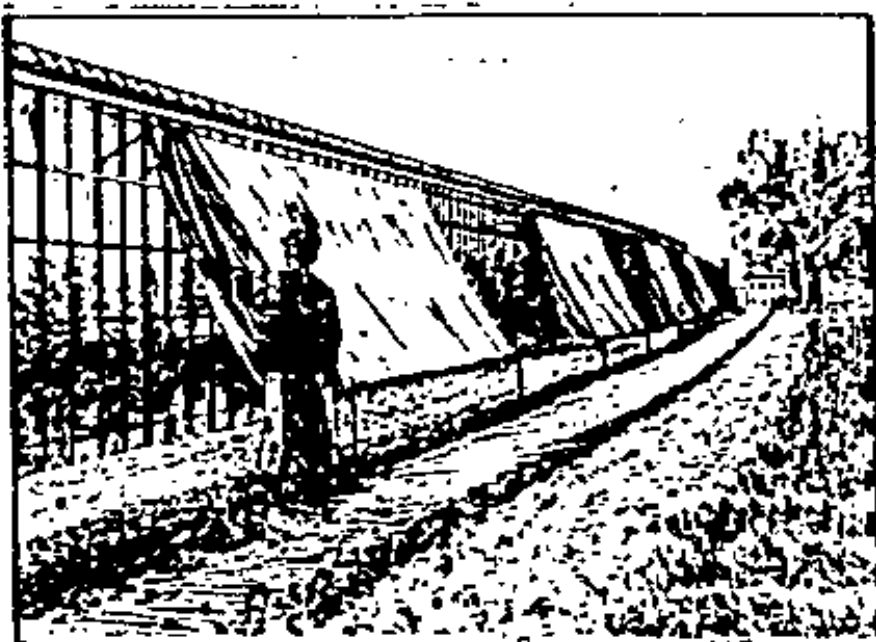
A. RUELLE

53, Rue des Petits Champs,

PARIS

TÉLÉPHONE 236.74

Pour vos Jardins EMPLOYEZ LES TOILES DUFOR



pour abriter les Espaliers, Serres, Vignes, etc.

27, RUE MAUCONSEIL, PARIS, 1^{er}

Maison fondée en 1865, Téléphone 106.91.

SACS A GRAINS - BACHES - TENTES

Vêtements en Toile imperméable

Tuyaux d'Arrosage. - Tuteurs Bambous.

CATALOGUE ILLUSTRÉ FRANCO

BACHES DUFOR

Aussi bonnes que les meilleures

ET

Meilleures que les autres

ECHANTILLON FRANCO

27, Rue Mauconseil,

PARIS



SUN Visible

Par la netteté et la précision de son écriture incomparable, la simplicité de son mécanisme et la modicité de son prix, la " SUN " est unique au monde.

N° 4

Frs **345**

Ge. Elam's

8, Rue de Choiseul, PARIS 2

TÉLÉPHONE 297.90

Mobiliers de Bureaux FRANCO-AMÉRICAINS

Les
Meilleurs.

Ch. DELAUNAY

79, Avenue
LEDRU-ROLLIN

PARIS 12

